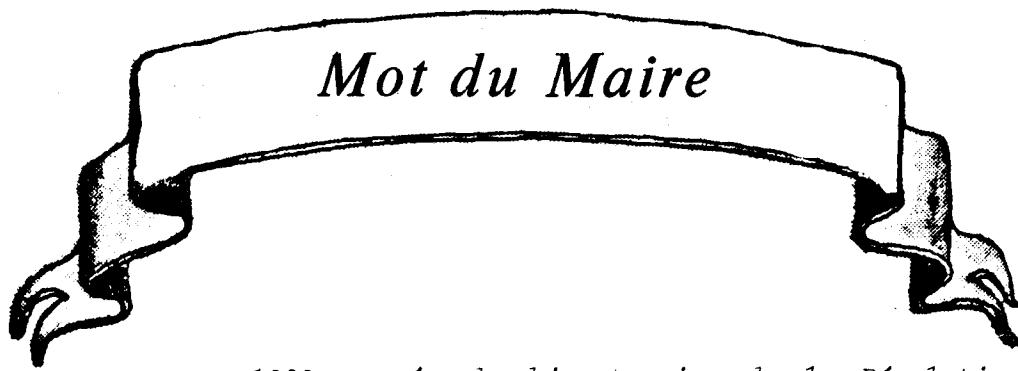

JAZENEUIL



BULLETIN MUNICIPAL

◦ N. 7 ◦

◊ FEVRIER 1990 ◊



1989, année du bicentenaire de la Révolution Française, vient de s'achever, mais son souvenir restera gravé dans les mémoires, tant elle fut fertile en évènements de tous genres.

En ce qui concerne Jazeneuil, vous m'avez permis en me reconduisant Maire de votre commune, d'avoir le plaisir de préfacier ce nouveau bulletin municipal et je vous en remercie vivement.

Comme par le passé, celui-ci est conçu pour vous informer de la manière la plus simple et la plus complète possible sur la vie Jazeneuillaise.

Une équipe municipale renouvelée a été mise en place. Soyez assurés de sa compétence et de son dynamisme dans la conduite de la gestion communale aussi bien dans le cadre de la gestion quotidienne, dans la programmation des investissements que dans le maintien de la qualité de la vie qui nous est si chère dans nos petites communes rurales.

En 1989, les programmes de restauration et d'amélioration du patrimoine ont été poursuivis : parvis et places de l'église, toitures du complexe de bâtiments (Mairie, Ecoles, Logement).

Une tranche importante de rénovation de la voirie rurale a été exécutée ainsi que l'aménagement d'une dizaine de places de stationnement devant la salle des fêtes.

Les projets 90 seront encore tournés vers les bâtiments, la voirie, l'assainissement.

Parallèlement, l'action sociale devient de plus en plus préoccupante. Ainsi, une Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation a été créée par l'intermédiaire du SIVOM en collaboration avec le centre social de Vouillé.

Notre effort d'embellissement du bourg se poursuit avec la complicité de quelques retraités bénévoles. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Qu'il me soit également permis de remercier vivement ceux qui animent avec dévouement et efficacité les diverses associations communales, avec un accessit aux personnes qui, en quelques jours, ont su préparer une fête HISTRA dont on se souviendra.

Merci à tous et bonne année 1990.

Le Maire,

Rémy VIERFOND

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Rémy VIERFOND

Adjoints :

- Jacky GAULT, Responsable des Bâtiments
- Monique de CLERCQ, Responsable de l'Aide Sociale, Relation avec l'école et les Associations
- Jean MARECHAL, Responsable de la Voirie.

Les Conseillers Municipaux :

Rémy DURIVALT, Rémy VUZE, Jean MORISSON, Roland FRUCHARD, Jean GAILLARD, Madeleine BALOGE, Guy BRAULT, Geneviève GABORIT, Jean WAREIN, Martine DELAVALT.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES - BUDGET :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., GABORIT G., VUZE R., WAREIN J.

BATIMENTS : GAULT J., BRAULT G., GAILLARD J., WAREIN J., FRUCHARD J., SIRE B.

URBANISME - ENVIRONNEMENT - HYGIENE :

GAULT J., VIERFOND R., de CLERCQ M., BALOGE M., BRAULT G., GAILLARD J., MORISSON J., FRUCHARD Michèle, LORPHELIN Michel.

FLEURISSEMENT :

de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., DELAVALT M., GABORIT G., BAHIER Sabine, BOBEAU Hubert, MORISSON Christiane, membres CCAS, BEAUCHAMP Marthe.

VOIRIE - CHEMINS :

MARECHAL J.L., VIERFOND R., GAULT J., DURIVALT R., FRUCHARD R., VUZE R.

ASSAINISSEMENT :

MARECHAL J.L., BRAULT G., DURIVALT R., FRUCHARD R., VUZE R., WAREIN J.

AGRICULTURE :

VIERFOND R., BALOGE M., DURIVALT R., FRUCHARD R., MARECHAL J.L., VUZE R., Pdt Syndicat, ROUSSEAU Daniel, VANDIER Hugues.

CCAS :

VIERFOND R., de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., MORISSON J., JOULIN M.H., SIRE Yvonne, SIRE Suzanne.

EMPLOYES COMMUNAUX :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M.,
BRAULT G., MORISSON J.

INFORMATION :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M.,
DELAVAUULT M., GABORIT G., MORISSON J., BILLEROT Thierry, FRUCHARD
Michèle, SIRE Yvonne.

SOCIO CULTURELLE :

de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUULT M., GAILLARD J.
GABORIT G., MORISSON J., WAREIN J., Pds Associations.

SIVOM : Titulaires : VIERFOND R., GAULT J. - Suppléants : MARECHAL J.L.,
FRUCHARD R.

SIAEP : VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUULT R.

SYNDICAT AMENAGEMENT DE LA VONNE :

Titulaires : GAULT J., BRAULT G. - Suppléants : DE CLERCQ M.,
WAREIN J.

SIMER : Titulaires : VIERFOND R., MARECHAL J.L. - Suppléants : FRUCHARD
R., VUZE R.

RSIEDV : BRAULT G., GAILLARD J.

SYNDICAT D'INITIATIVE :

de CLERCQ M., GAILLARD J.

VIENNE SERVICES :

VIERFOND R., GAULT J.

CNAS : Elus : de CLERCQ M. (Tit.), GABORIT G. (Sup.),
Personnel : BILLEROT T (Tit.), PAPET C. (Sup.)

*** * SERVICES MUNICIPAUX * ***

MAIRIE : Grande Rue - Tél. 49.53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'Entretien de la Voirie : M. Claude PAPET

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

Cantine - Entretien des Bâtiments : Melle Béatrice PUAULT

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures
et les **Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures**

PERMANENCES **Maire** : Les Samedis de 10 H à 12 H et sur rendez-vous
Mme Monique de CLERCQ (Aide Sociale). Tél. 49.43.35.80.

*** * SERVICES * ***

MEDECIN	: Docteur Patrice DESVIGNE - Cité de la Vigne - Tél.	49.53.54.34
INFIRMIERE	: Mlle Nathalie GOICHON - La Quinterie -	49.53.57.61
PRESSE	: Nouvelle République : Mme Yvonne SIRE Grand'Rue Centre Presse : M. René MAZIN Le Four	49.53.50.21 49.53.54.50
CREDIT AGRICOLE	:	
	POINTS VERTS : - Epicerie BRAULT dans le Bourg - Café AUBENEAU au Pinnacle	
BIBLIOTHEQUE	: Les mardis de 16 H 15 à 17 H 15	
TAXI	: Dominique BOUTIN - La Gaucherie 86470 LA CHAPELLE MONTREUIL	49.57.81.12

*** * ADMINISTRATION * ***

P.T.T.	: Grand'Rue - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H Le Samedi de 8 H 30 à 11 H 30	49.53.50.00
---------------	--	--------------------

*** * RELIGION * ***

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H

Offices : Les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15

SOCIETES LOCALES

<u>HISTRA</u> :	Présidente : Monique de CLERCQ - La Vau de Breuil	49.43.35.80
<u>JAZENEUIL FOOTBALL CLUB</u> :	Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI - La Mimaudière	49.43.39.12
<u>ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES</u> :	Président : Thierry BILLEROT - La Mimaudière	49.43.66.85
<u>DONNEURS DE SANG BENEVOLES</u> :	Président : Patrice DESVIGNE - Lotissement du Moulin	49.53.54.34
<u>"OL TAIT D'AUT'FE"</u> :	Présidente : Christiane LAURIN - Cité La Vigne	49.53.57.57

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE :

Président : Paul DOLADHILE - Route de Curzay 49.53.50.59

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD :

Président : Marcel VUZE - La Gaillarderie 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE :

Président : Fernand DURIVault - Les Chatres 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEUILLAIS :

Président : Jean-Yves GAULT - Route de Sanxay 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE :

Président : Joseph TEIXEIRA - La Quinterie 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL :

Président : Jacques THOREAUX - Lotissement du Champ de
l'Allée - ROUILLE 49.43.94.07

QUELQUES ADRESSES ET N° DE TELEPHONES UTILES

SERVICE CANTONAL :

- Gendarmerie de Lusignan 49.43.31.11
 - Pompiers de Lusignan 49.43.31.11
 - SIVOM de Lusignan (Ordures Ménagères, Animation Socio-Culturelle, Tourisme) - Place du Bail - Centre André LEO 49.43.31.94
 - Syndicat d'Initiative - Mairie de Lusignan 49.43.31.48
 - Syndicat d'Alimentation en Eau Potable - Mairie de Lusignan 49.43.31.48
 - Syndicat de la Vonne - SIVOM - Place du Bail 49.43.31.94
 - Perception de Lusignan - 8, rue Carnot 49.43.31.82
 - Conciliateur (litiges entre particuliers) - Mairie de Lusignan - M. AGUILARD - 2ème jeudi du mois de 14 H à 16 H 49.43.31.48

SERVICE SOCIAL - SANTE :

- Centre Communal d'Action Sociale de Jazeneuil (C.C.A.S.) - Mairie 49.53.50.07
 - Mutualité Sociale Agricole : 37, rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66
 - Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 41, rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66
 - Caisse d'Allocations Familiales : 41, rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66
 - Direction des Interventions Sanitaires et Sociales (Département) 39, rue de Beaulieu - Poitiers 49.61.47.47

- Direction des Actions Sanitaires et Sociales (Etat) 39, rue de Beaulieu - Poitiers	49.44.24.2
- Centre du TOURNIQUET (Difficultés de l'Adolescence - Toxicomanie) 2, rue du Tourniquet - Poitiers	49.88.84.9
- Permanences de l'Assistante Sociale : Centre Social - Place du Bail - Lusignan	49.43.32.8
. Le Mardi de 10 H à 12 H pour la M.S.A. (Mme CHEVRIER)	
. 2ème et 4ème Mardi de 11 H à 12 H pour le Régime Général (Mme LACHAUD)	
- Centre Social - Place de l'Eglise - Rouillé	49.43.99.21
. 1er et 3ème Vendredi de 10 H à 12 H pour la M.S.A.	
. Le Lundi de 9 H à 10 H pour le Régime Général	
- Conseillère en économie sociale et familiale - Place de la Mairie- Lusignan - Melle VIROLLEAU : 1er Mercredi de chaque mois de 10 H à 12 H	49.43.39.66

LOGEMENT - URBANISME :

- Direction Départementale de l'Equipement (DDE) . Aide au Logement (ANAH), 5 rue Arthur Ranc à Poitiers	49.55.63.63
. Permis de Construire : Rue Dieudonné Costes à Poitiers	49.58.25.80
- Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL) - 16 bis rue Boncenne à Poitiers	49.88.31.93
- Régie d'Electricité (RSIEDV) :	
. Service Technique : 19 rue Portes Rouges - Vivonne	49.43.41.47
. Service facturation : 4 rue Paul Guillon - Poitiers	49.44.79.00

ADMINISTRATIONS :

- Préfecture de la Vienne - Place Aristide Briand - Poitiers	49.55.70.00
- Conseil Général de la Vienne - Place Aristide Briand - Poitiers .	49.55.66.00
- Centre des Impôts (Revenus - Locaux) 15 rue de Slovénie - Poitiers	
. Calcul de l'impôt	49.47.68.29
. Paiement de l'impôt (Lusignan)	49.43.31.82

AGRICULTURE :

- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) 47, rue de la Cathédrale - Poitiers	49.60.33.00
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) - 37 rue du Touffenet - Poitiers	49.44.55.66
- Protection des Végétaux - 13, route de la Forêt - Biard	49.58.39.02
- Service vétérinaire - 39, rue de Beaulieu - Poitiers	49.61.20.23
- Chambre d'Agriculture - Route de Chauvigny - Mignaloux-Beauvoir .	49.44.74.74
- SAFER POITOU-CHARENTES : Rue Gay Lussac - Poitiers	49.61.12.03

◀ TARIFS COMMUNAUX DE LA SALLE DES FETES ▶

<u>BAL PRIVE</u> :	Hors Commune	500 F
<u>BANQUET</u> : Salle cantine	{ Commune	250 F
	{ Hors Commune	350 F
Grande Salle	{ Commune	450 F
	{ Hors Commune	600 F
<u>VIN D'HONNEUR</u> :		100 F
<u>CHAUFFAGE</u> :		140 F
<u>NETTOYAGE</u> :		120 F
<u>TABLE</u> :	{ Commune	5 F
	{ Hors Commune	7 F
<u>CHAISE</u> :	{ Commune	1 F
	{ Hors Commune	2 F
<u>COUVERT</u> :	25	50 F



ETAT CIVIL



* * N A I S S A N C E S * *

15 Janvier 1989	BILLEROT Charlélie	La Mimaudière
2 Avril 1989	DINET Geoffrey	Le Moulin
4 Juillet 1989	MENNETEAU Marine	Le Champ de la Croix
19 Août 1989	GAUCHOT Maud	Le Pinnacle
28 Novembre 1989	SURAULT Estelle	Le Bourg
9 Décembre 1989	HENON Adrien	La Quinterie
11 Décembre 1989	CHARRON Ludivine	La Vigne

* * * * *

* * M A R I A G E S * *

30 Septembre 1989	ALLARD Laurent et FERRU Véronique
22 Décembre 1989	BALOGÉ Gérard et GIRARD Annie

* * * * *



* * D E C E S * *

2 Février 1989	LE FUR Pierre	La Pétinière
26 Février 1989	PORTRON Alida veuve DESMIER	Les Touches
1 Mai 1989	BILLAUD Hilaire	Les Hautes Vignes
11 Mai 1989	SABOURIN Madeleine épouse MORISSET	Les Quintardières
29 Juin 1989	BONNET Mickaël	Le Champ de la Croix
8 Août 1989	SOREL Jean-Pierre	Les Quintardières
7 Septembre 1989	BONNIN Juliette veuve BARRAULT	Le Châtaignier
13 Octobre 1989	MERCIER LACHAPELLE Lucien	La Pétinière

BUDGET ET FINANCES

Le Budget Primitif 1989 a été voté par le Conseil Municipal le 6 Avril après examen par la Commission des Finances.

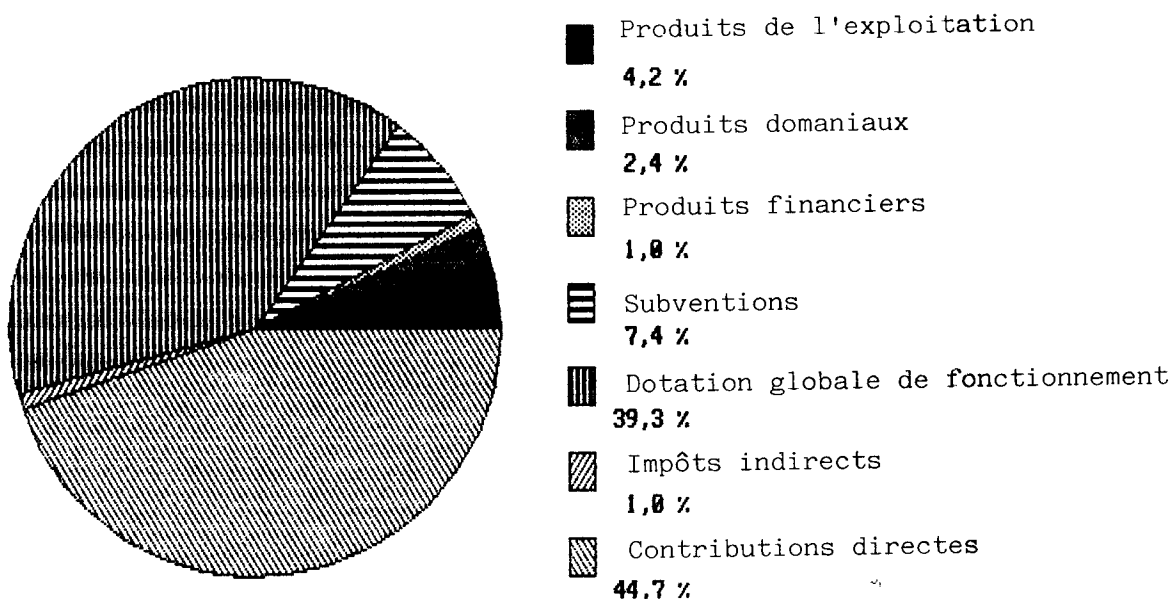
Globalement, ce budget s'équilibre de la manière suivante : **1.557.312 Francs** en section de Fonctionnement, **1.191.090 Francs** en section d'Investissement, soit un total de **2.748.402 Francs** en augmentation de **5,73 %** par rapport à celui de 1988.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

- RECETTES -

- Produits de l'exploitation	65.000 F
- Produits domaniaux	37.000 F
- Produits financiers	15.474 F
- Recouvrement et subventions	115.690 F
- Dotation globale de fonctionnement	611.384 F
- Impôts indirects	16.000 F
- Contributions directes	696.764 F
	1.557.312 F

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation de **8,39 %** par rapport à 1988.



Les pourcentages relatifs à chaque chapitre restent sensiblement de même valeur que ceux observés l'an dernier.

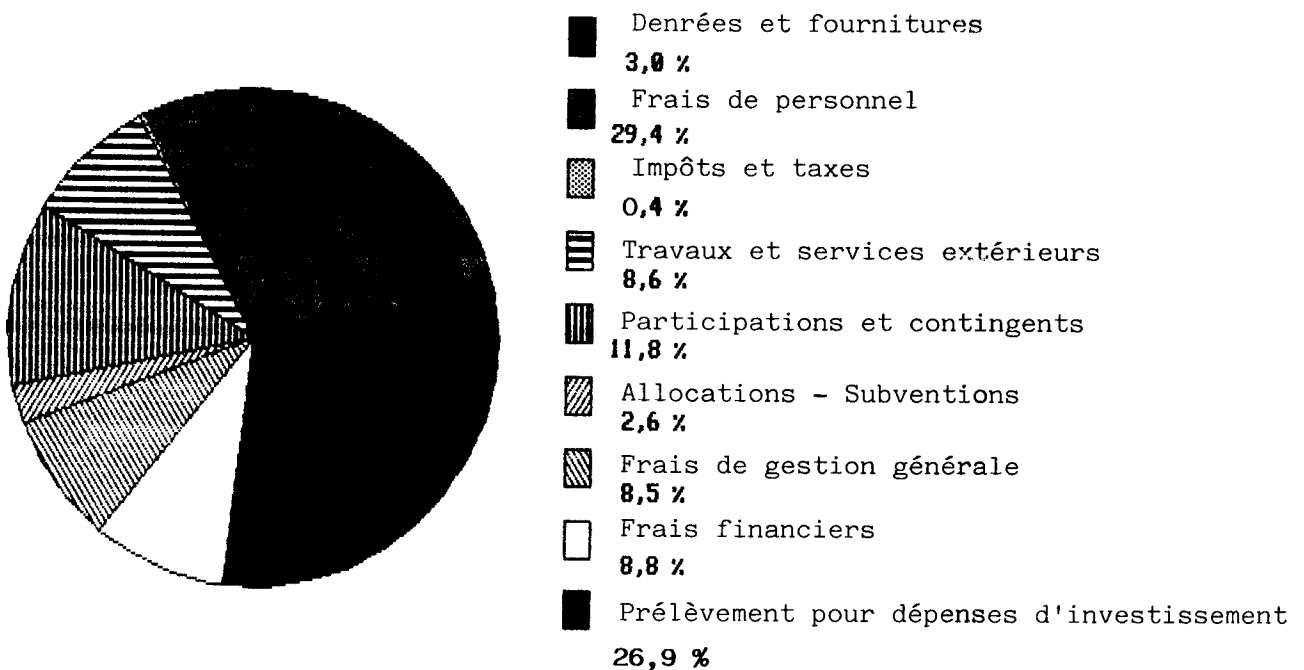
L'on peut cependant constater une diminution relative de la part des contributions directes depuis 2 ans :

47,3 % en 1987 - 46,9 % en 1988 - 44,7 % en 1989

- DEPENSES -

- Denrées et fournitures	47.000 F
- Frais de personnel	458.400 F
- Impôts et taxes	5.800 F
- Travaux et services extérieurs	134.100 F
- Participations et contingents	184.070 F
- Allocations - Subventions	40.240 F
- Frais de gestion générale	132.500 F
- Frais financiers	137.500 F
- Prélèvement pour dépenses d'investissement	417.702 F
	<hr/>
	1.557.312 F

Si l'on enlève les **417.702 Francs** prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de Fonctionnement s'élèvent à la somme de **1.139.610 Francs**, en augmentation de **8,96 %** par rapport à 1988.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dehors des opérations non affectées, les programmes suivants ont été inscrits :

- Achats de matériel	115.000 F
- Travaux de Bâtiments	361.310 F
- Assainissement	1.600 F
- Travaux de voirie	536.315 F
- Acquisition de terrains	43.025 F
	<hr/>
	1.057.250 F

Ces programmes ont été financés de la façon suivante :

- Fonds de compensation de la TVA	286.459 F
- Subventions du département	20.000 F
- Subventions de l'Etat (DGE).....	134.216 F
- Emprunt long terme	250.000 F
- Autofinancement	366.575 F
	<hr/>
	1.057.250 F

LES FINANCES COMMUNALES

LES IMPOTS LOCAUX : (Contributions directes), ont représenté **44,7 %** des recettes de fonctionnement de la commune.

Pour l'année 1989 comme pour 1988, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition des quatre taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle), en vigueur depuis 1987.

Chacun a cependant pu constater une légère augmentation des impôts locaux (part communale) sur sa feuille d'imposition, due à l'augmentation des bases d'imposition déterminée par l'article 69 de la loi n° 88-1149 du 23 Décembre 1988 portant loi de finances pour 1989.

L'évolution des bases a été la suivante :

- Foncier bâti et taxe professionnelle ...	+ 2,48 %
- Foncier non bâti	- 0,47 %
- Taxe professionnelle	+ 0,5 %

Dans le tableau ci-après, sont portés les taux en vigueur pour l'année 1989, les bases d'imposition correspondantes, et le total de l'impôt collecté par la commune.

	TAUX	BASES D'IMPOSITION	IMPOTS
Taxe d'Habitation	9,08	2.063.000	187.320
Taxe Foncier Bâti	10,51	1.055.790	110.964
Taxe Foncier Non Bâti	26,12	702.740	183.556
Taxe Professionnelle	10,48	1.518.730	159.163
			641.003

- Le fonds de roulement : Nous avons terminé l'année 1988 avec un excédent de **426.133 Francs** correspondant aux travaux en cours et pas encore facturés.

LES EMPRUNTS :

Notre dette en capital au premier janvier 1989 était de **1.211.138 Francs**.

Il faut cependant minorer cette somme d'un montant de **185.682 Francs**, correspondant aux emprunts de l'ancien service d'eau rétrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de Lusignan.

L'encours de prêts directement affecté au budget communal est donc de **1.025.456 Francs**. L'annuité correspondante est de **192.359 Francs** se décomposant en **78.758 Francs** de remboursement de capital et **113.601 Francs** d'intérêts.

A cela, il faut rajouter les emprunts collectifs des Syndicats : SIVOM et Syndicat de la Vonne, où l'encours pour la Commune de JAZENEUIL, s'élève à **76.410 Francs**, entraînant une annuité de **27.991 Francs** dont **16.983 Francs** de capital et **11.008 Francs** d'Intérêts.



L'ANNEE 1989 AU CONSEIL MUNICIPAL

* * SEANCE DU 12 JANVIER * *

- Le Maire rend compte des propositions de la Commission de la voirie qui s'est réunie fin d'année 1988.

La Commission propose la réfection par le SIMER, du CR des Châtres pour **20.900 F**, du CR des Touches pour **60.620 F**, du CR de la Chaumelière pour **22.000 F** et du CR des Lambertières pour **91.800 F**, ces deux derniers en mitoyenneté avec la commune de Rouillé.

La réfection et le goudronnage du CR de la Girauderie est également proposé. Devis de la DDE : **72.066 F**.

Ces travaux peuvent être subventionnés au titre de la DGE, à hauteur de 30 %. Une demande de subvention sera faite auprès de la Préfecture.

- Sur proposition de la Commission chargée d'étudier le problème, le Conseil décide d'acheter un photocopieur MITA auprès de la société CD 29 au prix de **15.954,31 F. TTC**.

- Le Conseil décide de signer une convention avec l'Etat pour un contrat PIL (Programme d'Insertion Local).

* * SEANCE DU 2 MARS * *

- Le Conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Communale de Chasse Agréée pour la confection de pièges à pies et corbeaux. La commune prendra en charge la fourniture des matériaux pour la confection des pièges.

- Deux subventions sont attribuées au titre de projets éducatifs : **250 F** pour le transport des élèves à l'exposition d'art contemporain de Venours **100 F** pour l'organisation de la course de relais et d'endurance.

- Le Conseil décide d'inviter la population à la plantation d'un arbre de la liberté sur le pinacle le 21 Mars.

- Sur proposition de la Commission de la Voirie, le Conseil décide d'acquérir des panneaux de signalisation.

* * SEANCE DU 18 MARS * *

Cette séance suivait le scrutin du 12 Mars 1989 pour le renouvellement des conseils municipaux. C'est au cours de cette séance que furent élus le Maire et les trois Adjoints. L'assemblée municipale ayant manifesté le souhait de passer le nombre des adjoints de 2 à 3.

* * SEANCE DU 6 AVRIL * *

En ouvrant la séance, le Maire informe les membres du Conseil de la décision prise par Monsieur Bernard BEAUBEAU de démissionner de son poste de conseiller municipal.

- Le Conseil procède ensuite à la formation des différentes commissions communales.

- Il est décidé de reconduire la subvention de **11 Francs** par jour et par enfant pour les enfants fréquentant le centre aéré de la Forêt.

- Le Conseil décide de répondre favorablement à la demande de réfection du bureau de poste par les PTT. Devis de la SARL GAILLARD : **14.545 Francs TTC** pour le carrelage et **5.708 F. TTC** pour les évacuations d'eaux usées. Parallèlement, les PTT prennent à leur charge l'aménagement intérieur du bureau.

- Sur avis de la Commission chargée d'étudier le problème de l'acquisition d'une tondeuse, il est décidé d'acheter une tondeuse professionnelle autoportée auprès de la société Neuville Motoculture au prix de **103.770 F TTC**. La reprise de l'ancienne est faite au prix de **2.770 F. TTC**.

- L'assemblée municipale décide d'attribuer à chacun des adjoints, une indemnité représentant 50 % du montant de celle prévue par le Maire.

- Le Conseil propose la Commission suivante pour la révision des listes électorales de la Chambre des Métiers :

- Rémy VIERFOND, Président - Henri MARTIN, Délégué de l'Administration - Rémy FRUCHARD, Collège des Chefs d'Entreprises - Jean WAREIN - Collège des Compagnons.

- Le Maire rend compte de son entretien avec M. et Mme Guy GIRARD qui possèdent une maison à la Gaud. Ceux-ci demandent la pose de l'assainissement collectif au village de la Gaud, ainsi que le goudronnage des chemins desservant leur propriété. Etudes seront faites par les Commissions concernées.

- Le Conseil fixe la redevance d'assainissement à **1 F** le mètre cube.

- En vue de la programmation de travaux sur les monuments historiques, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, propose une étude sur l'état de la toiture en lauzes de l'Abside de l'Eglise. Le montant de cette étude s'élèverait à **40.000 F**, financé paritairement par l'Etat et la commune propriétaire.

Le Conseil demande pour donner son accord, que soit prise en compte, dans l'enveloppe de crédit considérée, l'étude sur l'état de la toiture de l'Absidole.

- Le Conseil vote le taux des taxes locales, ainsi que le budget primitif.

*** * SEANCE DU 29 MAI * ***

- Le Conseil adopte le schéma d'aménagement de la zone HNA de l'Auzannière.

- Deux devis présentés par l'entreprise SEVMATP sont acceptés. L'un de **59.904 F. TTC** concerne l'écoulement des eaux pluviales au carrefour du CD 94 et du V01, ainsi que la pose de bordures le long du CD 94 ;

L'autre intéresse l'aménagement d'un parking devant la salle des fêtes. Montant : **58.386 F.**

Ces projets ont fait l'objet d'une attribution de subvention de la part du Conseil Général. **18.750 F** pour le premier, **12.519 F** pour le second.

- Le Conseil décide de reconduire dans sa forme actuelle le concours des maisons fleuries.

- Le Conseil demande que soit étudié le problème de la réfection de la passerelle de Montgoulin.

- Pendant la durée des travaux de réfection du bureau de poste, la commune est chargée de trouver un local de remplacement. Contact a été pris avec Monsieur De SAINT VICTOR qui propose un local situé juste en face la poste pour un loyer forfaitaire de **800 F**. Accord est donné.

- Le Conseil procède à l'élaboration d'une liste de personnes proposée à la Direction des Services Fiscaux pour la formation de la nouvelle commission communale des impôts directs.

*** * SEANCE DU 31 AOUT * ***

- Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de **250.000 Francs** sur 20 ans au taux de **9,60 %** pour financer la réfection des toitures des écoles et de la mairie.

- Le Conseil décide de choisir la formule des "Marchés Négociés" pour la passation des marchés concernant la réfection des toitures des Bâtiments Communaux.

- Le Maire présente le projet établi en collaboration entre le SIVOM de Lusignan et la Commission Urbanisme, Environnement et Hygiène, concernant l'équipement des villages en bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères.

L'investissement serait d'environ **80.000 F** mais permettrait de réduire le coût de la collecte actuelle. La répercussion globale serait une augmentation d'environ 15 %. Le Conseil donne son accord pour poursuivre les investigations car ce procédé permettrait de desservir tous les villages, ce qui n'est pas le cas actuellement.

- Le Conseil décide de faire construire un caveau d'attente dans le cimetière communal. Le prix demandé par l'entreprise GAGNAIRE est de **3.860 F. TTC**.

- Le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles réglementations régissant le transfert de compétences en matière d'enseignement selon lesquelles le Maire doit donner son autorisation à l'inscription d'un enfant dans un établissement scolaire d'une autre commune. Cette autorisation implique pour la commune de résidence, le versement d'une participation financière à la commune d'accueil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse de donner des autorisations d'inscription aux enfants fréquentant les écoles extérieures à la commune en raison des nombreux investissements réalisés pour donner aux enfants une école rénovée, dotée d'équipements modernes, avec des structures de restauration et de garderie adaptées aux besoins.

Le Conseil regrette vivement qu'un bon nombre de parents dédaignent tous les efforts engagés par la municipalité pour maintenir l'école en milieu rural.

En effet, à peu près 1/3 des enfants scolarisables de la commune le sont en dehors de notre école, et c'est profondément décevant.

- Pour se mettre en conformité avec la sécurité, le Conseil décide d'équiper le local Associatif d'extincteurs. Devis des établissements VIAUD : **2.101 F. HT.**

- Le Conseil décide de faire la réfection de la toiture du logement de la Poste. Devis de la SARL GAILLARD : **13.927 F. TTC.**

- Le Maire informe le Conseil que la commune de Rouillé n'est plus d'accord pour apporter sa participation financière pour la réfection du chemin des Lambertières, mitoyen entre nos deux communes.

Le Conseil décide donc de retirer la réfection de ce chemin du programme de voirie en attendant de meilleures dispositions de la commune de Rouillé.

*** * SEANCE DU 31 OCTOBRE * ***

- Le Conseil adopte le compte administratif qui dégage un excédent de clôture de **426.133 F.**

- Le Conseil décide d'accorder une augmentation de **4,52 %** à Monsieur Dominique BOUTIN, concessionnaire du ramassage scolaire, étant donné que celui-ci travaille toujours au même tarif depuis septembre 1987.

- Sur avis de la Commission des Bâtiments, le Conseil décide d'attribuer les travaux de la façon suivante aux entreprises les moins disantes :

- . lot Maçonnerie : SARL GAILLARD, Jazeneuil pour ... **46.748 F TTC**
- . lot Couverture : Entreprise CCV, Château-Larcher . **259.860 F TTC**

*** * SEANCE DU 15 NOVEMBRE * ***

- Le budget supplémentaire est voté. Celui-ci est destiné à reprendre l'excédent de l'exercice précédent, soit **426.133 F**, ainsi que quelques recettes supplémentaires réalisées en cours d'année.

- Après avoir examiné les propositions de plusieurs Compagnies d'Assurances, le Conseil décide de contracter l'assurance dommage ouvrage concernant les travaux de toitures auprès de la SAMDA pour un montant de **3.094 F.**

- L'assemblée accepte le devis de la SARL GAILLARD concernant la réfection du mur le long de la rivière. Coût total des travaux **61.046 F TTC.** Une demande de subvention doit être déposée auprès du Conseil Général pour ces travaux.

- La dernière tranche de travaux concernant les bâtiments de la mairie et des écoles, comprend le ravalement complet des extérieurs ainsi que le remplacement des dernières huisseries. Le cabinet DESSIOUX a chiffré le montant de ces travaux à **302.255 F TTC.** Une subvention à hauteur de **30 %** du montant des travaux va être demandée au titre de la DGE 2ème part.

- Le Conseil décide d'acquérir une partie de l'ensemble immobilier de la famille ROSSARD près de la salle des fêtes. Soit 200 m2 de jardin et une dépendance. Prix proposé par la commune : **13.000 F.**

L'acquisition de cette parcelle de jardin permettrait, après échange, d'agrandir le parking derrière la salle des fêtes.

LA COMMISSION DE VOIRIE COMMUNIQUE :

Lors de sa dernière réunion, la Commission de la Voirie a constaté avec stupéfaction le manque de bonne volonté manifesté par certains usagers pour ménager les voies de communication ainsi que le domaine communal :

- Accotements et fossés labourés jusqu'à la limite de l'empierrement (quand celui-ci n'est pas entamé par la char-rue !!!)

- Utilisation des chemins comme "tournières",

- Tas de terre ou de fumier perdus sur la chaussée par les tracteurs, et les outils, etc...

Il est grand temps que ce genre de pratique, qui tend à se généraliser, cesse immédiatement. Il n'est pas possible que la collectivité puisse supporter l'entretien de la voirie dans de telles conditions.

Il est rappelé que les responsables des salissures, quelles qu'elles soient, doivent assurer le nettoyage rapide des chaussées.

Pour éviter la dégradation des accotements par les outils agraires, la commission a décidé de détruire par un passage de broyeur, toutes les cultures implantées hors des limites de propriété, sur le domaine communal.

Enfin, l'arrachage des haies le long des chemins ruraux et vicinaux tend à se généraliser. Cet arrachage ne doit en aucun cas être réalisé sans en avertir au préalable la mairie, qui pourra déterminer avec les propriétaires les limites de propriété. De cette façon, bien des erreurs irréparables pourront être évitées.

Un peu de bonne volonté et de civisme de la part de chacun et la vie ne pourra être que plus agréable pour tous.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (ancien bureau d'action sociale BAS) a vu avec les dernières élections municipales son bureau changer.

Il se compose de 9 membres :

- . 5 membres du Conseil Municipal,

- . 4 membres nommés par le Conseil Municipal dont l'un est délégué des associations familiales (U.D.A.F.).

. Membres du Conseil Municipal :

- . Le Maire, M. Rémy VIERFOND - Président

- . 4 conseillers : Madame Monique de CLERCQ
Monsieur Jacky GAULT
Madame Madeleine BALOGE
Monsieur Jean MORISSON

. Membres élus par le Conseil :

Madame Yvonne SIRE
 Madame Suzanne SIRE
 Madame M.H. JOULIN (déléguée U.D.A.F.)
 Monsieur Henri MARTIN

Ce bureau délibère, vote son budget, décide de ses fonctions.
 Les séances sont privées et les membres tenus au secret.

- ACTIVITES DU C.C.A.S. EN 1989 -

. En séances il a été traité :

- . 7 dossiers d'aide médicale gratuite
- . 6 dossiers d'hospitalisation
- . 5 dossiers d'allocation compensatrice.

. Aide aux familles qui mettent leurs enfants au centre aéré de St Sauvant :

Le prix de la journée étant alors de **45 F**, il a été convenu, après délibération, une aide aux familles en fonction du quotient familial établi selon les ressources de la famille inscrite sur le dernier avis d'imposition : pour les quotients familiaux inférieurs à 1.500 F, l'aide sera de 10 F par jour et par enfant, toutefois, pour les familles bénéficiant d'aides extérieures, la participation familiale ne pourra être inférieure à 15 F par enfant par jour.

- . Le 2 Décembre, le C.C.A.S. a organisé et reçu avec plaisir 105 convives au repas du 3ème Age.
- . Il a été distribué en "signe de bienvenue" à la naissance de chaque enfant dont les parents sont domiciliés à Jazeneuil, le livre "J'élève mon enfant" de Laurence Pernoud ou un "Album de mon enfant" soit en tout 7 livres.
- . Le C.C.A.S. a organisé une réunion-débat le 7 Décembre sur "les difficultés de l'adolescence" avec la participation d'une équipe du Centre Hospitalier Spécialisé.

Ce genre de réunion a un intérêt certain, et le C.C.A.S. se propose, à l'occasion, d'en organiser d'autres. N'hésitez pas à faire part des sujets qui vous intéresseraient.

- . Le C.C.A.S. se propose de mettre en place peu à peu, un rayon de documentation à la bibliothèque : dictionnaire en plusieurs volumes - Atlas - Revues... livres de fond... toutes suggestions seront les bienvenues.

Le C.C.A.S. est à votre disposition pour répondre, dans la limite de ses disponibilités bien sûr, à vos besoins.

N'hésitez pas à les exprimer. Merci.

DES MEDAILLES A JAZENEUIL

Samedi 25 Novembre après-midi, grande animation à la salle des fêtes, où le Maire, entouré de son Conseil Municipal, recevait pour une remise de décorations, outre les récipiendaires et leur famille, MM. Arnaud LEPERCQ, député de la Vienne, Jacques GRANDON, premier vice-président du Conseil Général et Lionel HUGUET, conseiller général du canton.

Après le mot d'accueil, le Maire retraçait le parcours municipal de chacune des personnes distinguées :

- Madame Yvonne SIRE : Secrétaire de Mairie de Juillet 1966 à Juillet 1983. Depuis cette date, membre du CCAS.
- Monsieur Claude PAPET : Employé communal à l'entretien de la voirie depuis Octobre 1964.
- Monsieur Henri CLERC : Conseiller municipal de 1959 à 1983 soit 4 mandats successifs. Membre du bureau d'aide sociale jusqu'en 1987.
- Monsieur Henri MARTIN : A accompli 5 mandats successifs de conseiller municipal entre 1959 et 1989. Est toujours membre du C.C.A.S.
- Monsieur Pierre
DELAVAUULT : A effectué 4 mandats électifs de Mars 1965 à Mars 1989. A été membre du BAS de 65 à 83.



Les autorités présentes procédèrent ensuite à la remise des médailles Régionales, Départementales et Communales Argent. Celles-là se plurent ensuite à évoquer le dévouement des élus locaux dont la tâche est souvent difficile, au service de la collectivité. La réception se termina dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

Sincères félicitations aux cinq décorés.

LA POSTE BOUGE ...

L'Administration des PTT, comme beaucoup d'autres entreprises, incite ses agents à demander des mutations pour prétendre à des évolutions de carrière.

C'est ainsi que Monsieur et Madame Maupomé étaient arrivés à Jazeneuil en Décembre 1986 avec leurs deux enfants, non point dépaysés car originaires de la Vienne.

Leur sympathie leur avait permis tout de suite de s'intégrer dans la vie de Jazeneuil, et leur sens du service public, si important dans les petites communes rurales, fut apprécié de tous.

Ils surent également pendant ces quelques années parmi nous, participer à la vie associative en acceptant de prendre la responsabilité de certains postes clé.

Mais c'est également dans le cadre de ces mêmes évolutions de carrière, qu'ils reçurent une proposition de l'administration pour diriger la Poste de Saint Dizant du Gua en Charente Maritime.

Et si c'est avec un peu de regrets qu'ils quittaient Jazeneuil en juillet dernier, je crois pouvoir associer tous les Jazeneuillais autour de ce même sentiment profond, et ensemble nous leur souhaitons bonne chance.

Mais la roue tourne, comme l'on dit communément, et déjà une autre famille prend place pour satisfaire le même service. Existe-t-il une autre profession que celle de la distribution du courrier qui permette aussi rapidement d'établir des contacts privilégiés avec les différentes familles d'un village ?

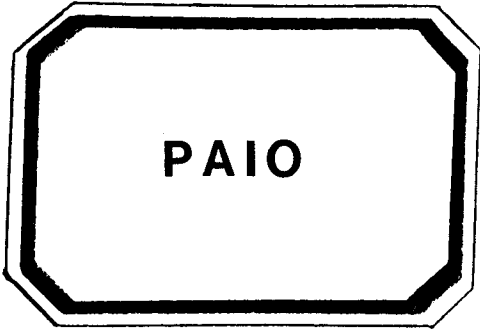
C'est avec cette ambition que début Juillet, Philippe et Evelyne Arnould, sont arrivés à Jazeneuil dans un bureau flambant neuf avec leurs deux enfants Sébastien et Jean-Philippe.

Notre nouveau receveur des Postes a commencé sa carrière aux PTT en 1977 comme facteur à Nancy, sa ville natale. Reçu au concours de receveur rural, il débute dans ses nouvelles fonctions en 1982 en Eure et Loir . Quatre ans plus tard, il prend un poste en Ariège où il restera 3 ans avant d'être nommé à Jazeneuil.

Quelques indiscretions	: il a 34 ans
Son loisir préféré	: la pêche
Son sport préféré	: le football
Son équipe préférée	: Bordeaux
Sa couleur préférée	: Bordeaux
Son vin préféré	: ...

Mais demandez-lui donc vous-même...

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre cité.



**JEUNES : UN CONTACT POUR L'EMPLOI,
LA FORMATION**

Le CENTRE SOCIO-CULTUREL DU CANTON DE VOUILLE anime depuis septembre une P.A.I.O. (PERMANENCE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION) pour les cantons de LUSIGNAN et de VOUILLE.

Cette P.A.I.O. concerne les jeunes de 16 à 25 ans inscrits ou non à l'A.N.P.E. (Agence Nationale Pour l'Emploi)

SON ROLE :

ECOUTER vos attentes pour vos recherches d'emploi, de formation,

VOUS INFORMER pour mieux choisir une formation,

VOUS AIDER pour une recherche d'emploi (chercher les annonces, répondre avec une lettre de candidature, un curriculum vitae, préparer un entretien d'embauche).

En téléphonant au **49.51.82.75**, vous pouvez avoir un rendez-vous avec Béatrice CHARRIER qui vous recevra soit à votre Mairie, soit à Lusignan au Centre André Léo (Place du Bail).

Centre de Vie Rural
"Le Logis de la Cour"

86600 JAZENEUIL

Tél. 49-53-56-29

L'organisation du Logis de la Cour a subi quelques modifications dans son fonctionnement depuis le mois de Mai. En effet, à cette date l'Association Entraide Sociale Poitevine qui gère l'établissement, a nommé un directeur sur place. Nous sommes donc autonomes, nous ne dépendons plus du "Foyer Carrefour" à Poitiers. Les gens qui sont accueillis ne sont plus envoyés par Poitiers, ils viennent directement au Logis de la Cour. Ils nous sont adressés par les Assistantes Sociales de secteur.

Il y a pour le moment 15 résidents au Logis, vu la demande nous attendons de la Préfecture l'autorisation de passer à 20. Ce chiffre étant l'effectif maximum pour un groupe tel que le nôtre et même pour une intégration parfaite au niveau communal. Nous donnons la priorité aux gens du département et ensuite à ceux de la région.

Il y a actuellement au Logis de la Cour trois jeunes filles stagiaires T.U.C. et une autre qui a commencé une Activité d'Intérêt Général dans le cadre des dispositions mises en place quant au fonctionnement du R.M.I. Sur ces quatre stagiaires, deux sont de la commune, une de Rouillé, et une autre de Lavausseau. Quand nous aurons d'autres besoins, nous ferons appel à la commune soit par le C.C.A.S., soit par l'assistante sociale de secteur, notre but dans ce cas-là est d'aider des personnes en difficulté par ce moyen, car il n'est pas question de créer des emplois pour le moment. Notre souhait est de nous intégrer le plus possible dans la vie communale ou de participer à différentes activités quand cela sera nécessaire.

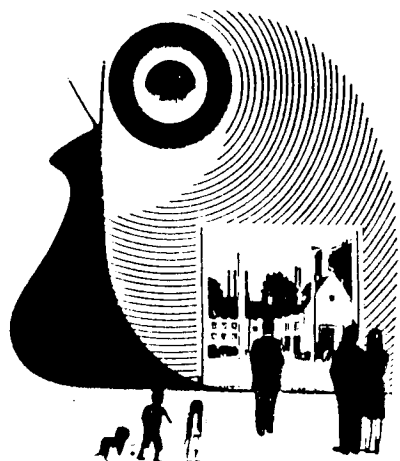
Notre activité principale n'en demeure pas moins l'accueil de groupes pour des séminaires ou des sessions de plusieurs jours. Nous pouvons accueillir 40 personnes en chambres collectives. Nous avons aussi la restauration pour des banquets familiaux ou des associations. Nous disposons pour cela d'une grande salle de 200 m². Il y a aussi la possibilité pour ceux qui le souhaitent de faire des activités extérieures dans le parc : camper avec des enfants. Nous allons aménager des sanitaires à cet effet.

Dans les grands travaux qui ont été entrepris, nous venons de refaire les toitures, il nous reste à refaire la partie centrale, afin d'avoir des chambres un peu plus confortables. Mais cela sera pour un peu plus tard.

*Bien s'informer
pour mieux se loger*

23

CENTRES D'INFORMATION SUR L'HABITAT



ADIL

Devenir propriétaire de son logement est le rêve de beaucoup de vos administrés. Cependant, ceux qui font ce choix sans étudier soigneusement leur projet rencontrent généralement de graves difficultés financières dont les conséquences sont désastreuses pour les familles et coûteuses pour la collectivité.

Pour éviter ces situations dramatiques, les Centres d'Information sur l'Habitat/A.D.I.L. proposent à tous les candidats à l'accession à la propriété une étude financière objective sur micro-ordinateur, ainsi qu'un contrôle juridique de leur projet.

Il s'agit là d'un service départemental gratuit et entièrement désintéressé. 6000 familles y ont recours chaque année et 200 "contentieux" sont ainsi évités.

LOUER, ACHETER, CONSTRUIRE, RENOVER ...

**DES JURISTES VOUS
CONSEILLENT SUR**

**. Les financements et les aides les
mieux adaptés à votre situation
personnelle**

- Prêts immobiliers
- aides et subventions
- étude détaillée de votre plan de financement sur micro-ordinateur.

. La fiscalité

- Impôts locaux
- avantages fiscaux

. Les contrats

- contrat de vente ou de construction,
- contrat d'entreprise,
- contrat de prêt...

. La location

- bail
- loyer et charges
- réparations locatives
- démarches pour obtenir un logement social...

. La copropriété

**. Vos rapports avec les profes-
sionnels :**

- notaire, agent immobilier, architecte, syndic, constructeur...

**LE ROLE EXCLUSIF DE NOS SPE-
CIALISTES EST DE VOUS INFOR-
MER ET DE VOUS CONSEILLER**

- ils n'ont aucune fonction commerciale
- ils n'effectuent pas vos démarches administratives...

**UN CONSEIL COMPLET OBJECTIF ET
GRATUIT mis à votre disposition
par :**

- le Ministère du Logement
- les collectivités locales
- les professionnels de l'habitat
- les représentants des consommateurs et des familles
- les organismes d'intérêt général

tous réunis au sein de l'ADIL

**Association Départementale pour
l'Information sur le Logement
de la Vienne.**

**Pour vous offrir ces Centres
d'Informations sur l'Habitat.**

CENTRES D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Siège social : 16 bis, rue Boncenne, 86000 POITIERS
Tél. 49.88.31.93

94, boulevard Blossac - 86100 CHATELLERAULT
Tél. 49.23.50.24

"36.000 ARBRES POUR LA LIBERTE"

L'année 1989 placée sous le signe de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française a consacré la journée du 21 Mars à la plantation, dans chaque commune de France, de l'Arbre de la Liberté.

Cette action symbolique témoigne de la volonté d'enraciner la République et de célébrer la première de ses valeurs.

Pourquoi la plantation d'un arbre ?

L'arbre est un témoin des événements qui, non seulement survit aux hommes et pérennise le souvenir de l'accession à la liberté, mais amplifie par le dynamisme de sa croissance ce qui a été semé.

JAZENEUIL se devait de participer à cette manifestation. Ainsi, le mardi 21 Mars à 15 H 30 "Le Pinnacle" était le rendez-vous des habitants, des enfants des écoles et de la municipalité pour la plantation d'un hêtre. Les enfants organisaient ensuite, autour de l'arbre, une farandole au rythme de chants révolutionnaires de leur répertoire.

Pour clore cet événement, un vin d'honneur organisé sur place rassemblait tous les participants qui souhaitèrent longue vie à notre hêtre.

- Plantation de l'arbre de la Liberté -



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, nous pouvons nous rendre compte que les habitants de Jazeneuil et des villages alentours ont fait des efforts afin de conserver un cachet agréable à notre commune.

Le fleurissement des maisons paraît particulièrement sympathique aux touristes.

A cette occasion, 13 familles ont pris part à ce concours. Comme à l'habitude, le jury a eu bien des difficultés à départager les participants. Les récompenses, (bons d'achats auprès des pépiniéristes locaux) ont été remises lors d'une réception amicale à la salle des fêtes, qui réunissait les participants et leur famille, autour du maire, des conseillers municipaux et des membres de la commission du fleurissement. Le classement a été établi ainsi :

- . THOURAINE Nicole
- . DUGLEUX Liliane
- . BOBEAU Hubert
- . GAULT Gislaine
- . TRINEL Fernand
- . FRUCHARD Nadine
- . TEIXEIRA Andrée
- . ENARD Marie
- . COUSIN Marcelle
- . CHARRON Gilberte
- . DELAVault Ginette
- . SIROT Marie-Christine
- . DABIN Marie-Christine

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier très chaleureusement Messieurs Georges GAULT et Hubert BOBEAU de l'aide qu'ils ont pu apporter dans l'arrosage quotidien de nos massifs et jardinières.



CINQUANTENAIRE DE L'EXODE DES MOSELLANS A JAZENEUIL - 1939-1989

La réception de nos amis Mosellans, a, cette année, été marquée par l'anniversaire des 50 ans d'exode.

Ils sont venus 41 adultes et 12 jeunes joueurs de football le vendredi 28 Avril, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Claude HALLINGER, Président de l'Association "les amis de la Vienne", accueillis à leur arrivée par la municipalité et répartis dans les familles, au Logis de la Cour.

Le lendemain, ils ont reçu chaleureusement leurs amis et leurs hôtes : le vin de Moselle et la mirabelle aidèrent à raviver tous les souvenirs, et entre autres, à retrouver sur les photos anciennes les noms des joueurs de foot de l'époque. Certains anciens joueurs étaient présents et ont pu raconter leur vie d'équipe. Il y avait Monsieur HALLINGER Marcel de l'Hôpital, M. BRUNET Jean de Lusignan, M. VOUHE André (le goal) de Châtellerault, M. GRESKOWIAK André de Curzay, M. HOFFMAN Pierre de Sanxay, M. HORVATH Michel de Lusignan.

Tous ceux qui étaient là il y a 50 ans, sont allés retrouver les amis qui les avaient accueillis, ici ou dans les bourgs voisins, ils ont recherché les lieux où ils avaient vécu, mais ce ne fut pas toujours facile de les reconnaître.

Ils sont allés au cimetière s'incliner sur la tombe d'une grand-mère..., d'une cousine... et là nous comprenions que notre terre était devenue aussi un peu la leur.

Il y a eu la messe en l'église de Jazeneuil, un dépôt de gerbe au monument aux morts, et au cours des échanges, aux vins d'honneur et buffets campagnards, des moments de cette période furent évoqués avec émotion, et parce que l'on a vécu ensemble cette angoisse et ces tristesses un lien s'est tissé, que de part et d'autres on aimerait voir tenir encore longtemps..., les équipes minimes de football peuvent aider à réaliser ce rêve.

Et puis faisons confiance au vin de Moselle et au pineau, chacun y a pris goût et ils s'entendent tellement bien pour emplir les verres de l'amitié.

Retrouvailles

50 ans après...





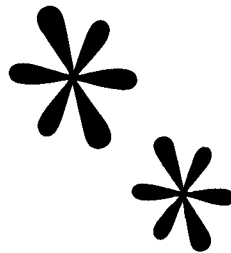
Les équipes minimes de l'Hôpital et de Jazeneuil réunies avec leurs dirigeants avant la rencontre qui les opposa dans un match amical. Les minimes Jazeneuillais devaient s'incliner devant leurs homologues spitellois par 5 buts à 1.

Le lundi, l'équipe de l'Hôpital rencontra l'équipe minimes de Lusignan devant de nombreux spectateurs.

Le coup d'envoi de la partie fut donné par Marcel HALLINGER, accompagné par André GRESKOWIAK, deux anciennes gloires du football mélusinois des années 40.

Les deux équipes ne purent se départager et se quittèrent sur le score de 1 but à 1.

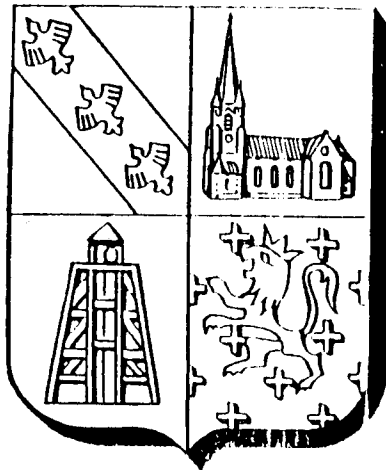
Après le pot d'adieu, rendez-vous fut alors pris pour l'année prochaine à l'HOPITAL.



Voici quelques lignes sur le pays de l'Hôpital.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous ont envoyé des documents, qui nous permettent de mieux nous faire connaître ce pays et ses habitants.

L'Emblème de la Ville



DESCRIPTION DES ARMOIRIES octroyées à la Commune par diplôme du 24 juin 1950.

- écartelé au 1 d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs-de-lis d'argent, au 2 de gueules à l'église d'or, au 3 de gueules à la tour d'extraction d'or, au 4 d'azur semé de croisettes d'argent, au lion du même, couronné d'or, brochant -
- le premier quartier représente les armoiries du Duché de Lorraine rappelant ainsi l'appartenance d'une partie du village au Duché
- le quatrième quartier par contre représente les armoiries du Comte de Nassau-Sarrebruck rappelant ainsi que l'autre partie du village appartenait à ce Prince.
- le deuxième quartier reproduit l'église paroissiale montrant ainsi que le village s'est créé autour de cet emplacement sur lequel se trouvait jadis un hôpital.
- le troisième quartier représente une tour d'extraction symbolisant l'essor pris par la commune à la suite de l'installation des mines de charbon.

Par arrêté municipal du 13-7-1950, la commune est officiellement déclarée ville avec effet le 14 juillet 1950.

Situation administrative:

L'Hôpital fait partie du département de la Moselle: préfecture Metz,
de l'arrondissement Forbach s/préfecture à Forbach, du canton St Avoird,
code postal: 57490

Population:

En 1936 : 5046 habitants

1946 : 5060 "

Au dernier recensement de 1975 : 6395 habitants

La population actuelle est de 7000 habitants environ

Les habitants les Spittelois

Géographie:

Située à 7 km de St Avoird et de Freyming-Merlebach limitée

- au nord par la frontière allemande (forêt du Warndt)
- à l'est par Freyming-Merlebach
- au sud par St Avoird
- à l'ouest par Carling

Superficie: 402 hectares, longitude: 0643 E, latitude: 4910 N, altitude: 240 m

Relief : l'Hôpital est située sur les deux versants d'une colline dominant:

- à l'est la vallée du Merle
- à l'ouest la vallée du Lauterbach

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE
MOYEN-AGE ET TEMPS MODERNES

Le grand village moderne s'est formé depuis l'année 1200, autour de la petite ferme de la Merle, construite sur la lisière de la grande forêt du Warndt, à l'extrême limite du comté de SARREBRUCK ; tout près au sud commençait le territoire de SAINT AVOLD qui appartenait alors à l'Evêque de METZ et, depuis 1851, au duc de LORRAINE.

La ferme portait le nom du ruisseau de la Merle qui se jette à 8 km plus à l'est dans la Rosselle, près de MERLEBACH, village créé depuis 1590.

En 1210/1214, LUCCARDE ou LIUTGARDE, héritière de la maison de LEININGEN (nord-ouest de KAISERSLAUTERN, Palatinat), veuve de SIMON II, comte de SARREBRUCK, et le frère de SIMON, appelé HENRI, premier comte de DEUX-PONTS (dont les descendants furent comtes des DEUX-PONTS jusqu'en 1394 et seigneurs de BITCHE jusqu'en 1570), donnèrent à l'abbaye cistercienne de VILLERS-BETTACH en terrain situé près de la ferme de Merle pour y élever un hôpital. Autour de cet hôpital se formera, dès 1214, le village qui en conserve son nom, SPITAL = SPITTEL = HÔPITAL

Le hameau s'étend rapidement sur le territoire limitrophe de SAINT-AVOLD et comprend alors deux parties ; la partie de SARREBRUCK et la partie LORRAINE.

En 1575, le comte de SARREBRUCK impose à SARREBRUCK comme à SARREWERDEN la réforme protestante : seul le culte protestant est autorisé.

En 1620, le successeur veut faire exécuter le décret dans son territoire de L'HOPITAL. Cinq habitants sont prêts à se soumettre, mais tous les autres déclarent vouloir rester catholiques et continuer à fréquenter l'église catholique avec leurs frères lorrains ; avec habileté, ils font encore valoir l'intérêt économique : le risque de se voir interdire le marché de SAINT AVOLD par le duc de LORRAINE, champion du catholicisme. Le gouvernement de SARREBRUCK dut se résigner, en constatant qu'on ne pouvait pas forcer les catholiques de L'HOPITAL, à cause de la LORRAINE.

Quelques années plus tard, la guerre de Trente Ans, de 1618 à 1648, comme dans toute l'Europe, exercera ses

ravages à SARREBRUCK et en LORRAINE. Après le passage des troupes, le 7 décembre 1635, comme nous le montre un document du trésorier comtal KLICKER qui rapporta au commissaire impérial, qui séjournait alors à SARREBRUCK, "qu'il n'y avait plus personne à L'HOPITAL". Le comte de SARREBRUCK est obligé de s'enfuir à METZ où il meurt en 1640.

Après la guerre si funeste, la vie reprend lentement dans le pays. En 1756, un document nous informe que les deux quartiers de L'HOPITAL forment une seule commune, mais avec deux bans séparés. Le quartier de SARREBRUCK compte alors 11 maisons, dont 8 couvertes de paille et 3 de tuiles ; il fait partie de la mairie de CARLING, village fondé par SARREBRUCK en 1716.

Par le traité de BUCKENHEIM (SARRE-UNION), signé le 15.2.1766 le prince GUILLAUME HENRI de SARREBRUCK cède au dernier duc de LORRAINE, Stanislas LESZCZYNSKI, sa partie de L'HOPITAL, et de DIESEN et WILHELMSBRONN (quartier de CREUTZWALD). Le duc de LORRAINE qui avait déjà acquis une partie du village en 1581, possède maintenant tout le village. Huit jours après le traité, le 23.2.1766, meurt le duc STANISLAS et alors les trois villages sont, avec toute la LORRAINE, réunis à la FRANCE et attribués (et CARLING plus tard en 1770) à la baronnie d'UEBERHERRN, formée en 1767 par le Roi de FRANCE LOUIS XV, en faveur de son médecin François-Claude RICHARD, conseiller d'Etat, premier médecin des armées du Roy, inspecteur général des hôpitaux militaires du Royaume, chevalier des Ordres du Roy, baron d'UEBERHERRN, (décédé à PARIS le 28.12.1789 à l'âge de 77 ans).

Décidée par un arrêt en Conseil du 8.7.1788 et par l'édit du 2 Août, la convocation des Etats Généraux de 1789 sonna le glas de la monarchie absolue. A L'HOPITAL, qui comptait alors 4 familles, comme dans chaque village de FRANCE, l'Assemblée des taillables ou "chefs de feux", rédigea un cahier de doléances et désigna un délégué, Michel FRIDRICH qui dut défendre le contenu devant l'Assemblée de Bailliage. Cette dernière élut à son tour un député de Bailliage afin qu'il aille siéger aux Etats Généraux. Les signatures suivantes se trouvaient sur le cahier de doléances de L'HOPITAL :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1. H.N.M. | 3. Frantz WEBER |
| 2. Michel FRIDRICH | 4. Hans Michel RITTER |

L'INDUSTRIE

A cette époque, la grande industrie commence à s'implanter à l'Hôpital, village de paysans, aux terres pauvres, qui y trouve des activités annexes pour survivre. En 1760, M. de Wendel fait construire à l'Hôpital un haut fourneau et une forge qui emploient alors 7 personnes et qui fonctionnent jusqu'à la moitié du 18ème siècle. Elle se situait à côté de l'actuelle gare et produisit en 1850, 100 tonnes de fer et de tôle. C'est la Merle qui donnait le mouvement aux marteaux et aux soufflets. De 1894 à 1896, les mêmes bâtiments furent utilisés à la fabrication du vinaigre. Mais c'est le travail à domicile qui fournissait les quelques ressources supplémentaires :

- on allait chercher du bois de bouleau et de cerisier à Longeville, Coume et même jusqu'à Hayange pour en faire des tabatières. Coupé en rondelis d'un mètre, le bois était recouvert d'argile pour éviter la déperdition de la sève. Pour récupérer l'écorce, on frappait le bois. Le fond et le dessus étaient en bois de tremble. L'actuel quartier Bois-Richard s'appelait autrefois Aspenhübel, "Colline des Trembles". On passait une lanière de cuir, récupérée sur des chutes ou à la tannerie de St. Avold, dans le trou percé dans le couvercle de la tabatière. Une famille pouvait consommer jusqu'à 20 ou 30 stères de bois par an. On dit que les tabatières en écorce de bouleau, parfois sculptées, ont été expédiées au Havre, à Montpellier et jusqu'à New-York.
- en 1866, le commerce des balais faisait vivre 94 personnes. Une vieille image a conservé le souvenir de la charrette du vendeur de balais.



Les traités de 1814 et de 1815, en enlevant la Sarre à la France, amenèrent les ingénieurs français à rechercher en Moselle, le prolongement probable des gisements sarrois. Les premières sociétés concessionnaires (dont celle de l'Hôpital) ne réussirent pas, faute de moyens financiers. Avec l'appui financier de la Société Générale et de la Banque Belge du Commerce et de l'Industrie, elles constituèrent en 1873 la Société des Mines de Sarre et Moselle.

La première descente, ça, ils s'en souviennent. On quittait l'école à 14 ans et le lendemain, souvent, on travaillait à la mine. On m'a dit que lui, il avait triché sur son âge et que c'est à 13 ans et quelques mois qu'il avait commencé.

Les jeunes, les chiots comme on les appelait aussi, étaient au matricule, ou apprenaient un métier dans un atelier. Ils étaient au lavoir ou au triage. Pour la première fois, ils allaient au cinéma muet, voir Tom Mix ou Buster Keaton. Et puis, ils descendaient. Lui se rappelle et me dit "J'étais avec mon père, il m'a dit "Il ne faut pas avoir peur". Il m'a pris à côté de lui, mais je tremblais quand même. Le père il me caressait, moi, je croyais pas que c'était comme ça. L'estomac montait ou restait sur place. Petit à petit, descendre, ça ne faisait plus rien".

Autrefois, on descendait dans une sorte de cage à 5 ou 6. C'était très primitif. Le travail était très dur, 12 heures par jour. Ils me disent "la sécurité ça n'existait pas". Chacun croyait qu'il ne lui arriverait rien. Il y avait une poussière incroyable, car on forait sans eau. Certains étaient fiers de revenir avec le casque tout blanc. La silicose, on ne connaissait pas. C'est après la guerre 14-18 que sont arrivées les machines."

Les conducteurs de chevaux, ce sont les jeunes. A Ste Fontaine, il y avait une centaine de chevaux, dans l'immense écurie souterraine. Ils ne remontaient que lorsqu'ils ne pouvaient plus travailler.

Les chevaux étaient aveugles ou non ? Les uns disent que oui, d'autres disent qu'après s'être habitués au jour (lorsqu'ils s'étaient blessés et qu'on les sortait), ils retrouvaient la vue. Toujours est-il que lorsqu'on les lâchait à la fin du poste, ils retrouvaient seuls l'écurie. Et si leur jeune conducteur manquait, ils refusaient parfois d'aller avec un autre.

De leur nom, il se rappelle : de Mafaï qui mordait quand on ne lui cédait pas le passage, de Houland qui comptait les wagonnets qu'on lui accrochait et qui s'arrêtait quand il y en avait un de trop, de Kachan qui donnait des coups de pied.

Ils m'ont dit "On devait porter deux lampes, car il y avait la rouge à accrocher derrière le wagonnet, et puis la barre de fer qui se mettait derrière le cheval." Il me dit "on était des esclaves".

Et il fallait rentrer du puits, souvent à pied, avec les mêmes chaussures qu'au fond. Et en rentrant il y avait encore le travail des champs, car la plupart des mineurs étaient aussi paysans.

Le 10 Janvier 1919, Sarre et Moselle, sous séquestre est remise aux houillères sinistrées du Nord et du Pas de Calais qui constituent le 12 décembre 1919 la Société Houillère Sarre et Moselle.

En 1920, certains puits sont bouchés avec du béton, d'autres sont noyés, ce qui amène la fin complète de l'ère d'extraction du charbon à l'Hôpital.

LA GUERRE

«Ceux qui disent OUI. Ceux qui disent NON».
«Die JASAGER und die NEINSAGER».
A propos d'une guerre à l'Hôpital - Spittel
1935 - 1945

Par quoi une guerre peut-elle bien commencer ? Par un discours, un défilé, des ultimatums, des entrevues, des coups de canon, une invasion. Non, à l'Hôpital la guerre commence toujours par la fête des conscrits : conseil de révision, collecte d'argent, chapeaux à plume, insignes, fanions, rires, cris, bals et beuverie. Conscrits de 1913, conscrits de 1914, conscrits de 1923, conscrits de 1925, par la Prusse, contre la Prusse, pour la France contre la France ; les fêtes de conscrits se terminent toujours par un monument de marbre, de grès ou de béton, qui sont les véritables poteaux indicateurs de l'Europe. Que pense le conscrit de 1913, 1914, 1923, 1925, que pense-t-il de la guerre ? Le conscrit ne pense pas, le conscrit obéit. Par quoi une guerre peut-elle bien commencer ? Par une frontière.

«Eine oder mehrere Grenzen
hat jedes Land
Anderfalls die Schmuglerei
würde nehmen überhand
Und so ist es auch in l'Hôpital
der Kohlenstadt
Die die Deutsche Grenze als Nachbar hat
Grenzsteine zeigen
die Deutsche Grenze an
So das man nicht ohne weiteres über
die Grenze gehen kann
Mein Haus steht zehn Meter
von einem Grenzstein entfernt
Aber was hatt mich dieser Stein
nicht schon alles gelernt».

A l'Hôpital la frontière voyage, en 1870 elle va à Metz.

«Aber was das diese Grenze nicht schon
alles gesehen
Sie sah die Deutschen kommen
und auch wieder gehen
Achtzehnhundertsiebzig wurde
die Grenze verschoben
Weil die Deutschen die Festung Metz
ausgehoben
Über vierzig Jahre war die Grenze
von Spittel fort
Denn sie schlengette sich weit von
unserem Ort».

En 1918 elle revient. «Da haben die Grenzsteine wieder bei uns gestanden» Pour pousser une frontière de 60 km il a fallu 4 millions de morts. Un mort ne parle pas, il dit toujours oui à ceux qui se réclament de lui.

En 1918 et 1935, la frontière est un terrain de jeux, la frontière est un bois d'amoureux. «Le samedi soir on allait au bal à Lauterbach, les filles de Lauterbach allaient au bal à Saint-Avold». Les enfants jouaient dans les bois (allemands), on se mariait de part et d'autre de la frontière.

LES MILLE MANIÈRES DE DIRE NON

A la sortie de Merlebach, du côté de l'Allemagne, les drapeaux à croix gammée flottent au vent. Une bande de jeunes de l'Hôpital, fabrique une grande seringue qui projette un jet de 5 mètres. Une nuit sans lune, ils se rassemblent, longent la frontière. La seringue est remplie d'acide. Ils aspergent les croix gam-

mées, le lendemain les drapeaux pendent lamentablement comme des chiffons.

Un autre samedi soir, avec le fils du boucher on monte une expédition vers le poste frontière de Carling, on a un peu bu et à 9 heures du soir on arrache carrément les drapeaux à la frontière et on lance des pierres contre le portrait de Hitler.

Le 14 juillet la société de Gymnastique, avec sa fanfare va jouer la Marseillaise sur la frontière. Les policiers allemands sortent et commencent à se moquer. «Das soll Musik sein» crient-ils.

Depuis la fermeture de la frontière, il y a toujours des mineurs allemands qui travaillent à Sainte-Fontaine, ils sont obligés au retour de changer leurs francs au cours officiel : 6 francs pour 1 mark, alors que le taux officieux est beaucoup plus favorable. Dans chaque bistrot de l'Hôpital fonctionne alors un bureau de change, le 16 et le 30 du mois, jour de paie (et de boisson). Mais un jour en signe de protestation, les mineurs allemands refusent de traverser la frontière, ils disent non. Celui qui a été à la tête du mouvement de protestation est arrêté, il disparaît, déporté.

La peur de ceux qui disent oui, la haine de ceux qui disent non va grandissant. En 1937 on crée la section locale des gardes frontaliers, bénédiction du drapeau, exercice tous les dimanches matin. Il y avait 7 sections, 4 groupes avec un sergent. Habillés de casques bleus et de bandes molletières.

LE CHEMIN DE L'EXIL

Le chemin de l'exil commence le 1er septembre 1939. Ce jour-là il faisait beau. Les gradés avaient été rappelés, mais personne n'osait y croire. A 10 h du matin les gendarmes arrivent à l'Hôtel de Ville porteurs de l'ordre d'évacuation. L'adjoint au maire commande un train qui n'arrivera que le lendemain. La nouvelle se répand. A 16 h les cloches se mettent à sonner. Les gens se ruent vers l'Hôtel de Ville, on distribue les masques à gaz, mais il n'y en a pas assez. C'est le début d'une grande pagaille qui durera des mois. La nouvelle se répand ; à minuit, les allemands franchiront la frontière. On met les ballots sur les vélos, sur des chariots à roues, le coiffeur Wagner y a mis ses quatre enfants. D'autres au lieu d'emporter le nécessaire, literie ou vivres, fuient en serrant un pot de fleurs, ou une cage avec des canaris. A 17 h les rues sont bouchées par les charrettes, les vélos, on ouvre les cages à lapins, on chasse le chien ou le chat, on éloigne le porc, on ouvre le pigeonnier. A 18 h c'est le départ par la rue de Metz et la rue de Haslach, les enfants pleurent, les femmes sur les charrettes récitent le rosaire. C'est toute la ville qui dit oui à l'exil. En passant sur le pont de chemin de fer près du Puits 6, quelques hommes montent la garde. Ce sont les frontaliers, des hommes de l'Hôpital. Quelques uns pleurent en voyant passer leur famille. Ils passeront ainsi de 17 h à minuit et puis c'est le silence. Les chiens seul aboient devant des portes closes. Une patrouille découvre encore le pasteur Jaeger, il leur demande de mettre tous les jours des fleurs sur l'autel et à son tour, il quitte la ville.

Pour les familles c'est le dur chemin de l'exil. Par la forêt de la Ambach, la



première station s'appellera Longeville, un cheval s'écroule, les enfants sont fatigués. Et puis c'est Bambiderstroff, Haute-Vigneulle, un coin de route, un pré à Guinglange, où l'on couchera dans l'herbe, sans couverture. Il y avait une seule tente. L'homme y va pour se changer, elle était remplie d'immondices. Le lendemain, les camions emmèneront le village vers Pont-à-Mousson, les vélos, les charrettes restent sur place. Et c'est Novéant, village accueillant car il a connu la guerre de 14-18. L'Hôpital s'installe pour deux jours chez l'habitant. C'était l'époque des mirabelles. Le 3 septembre 1939 est encore dans les mémoires, 40 ans après. On n'en avait jamais autant vues. A Rémyilly c'est trois jours d'attente à la gare. Une femme accouchera dans le hall. A Pont-à-Mousson, l'Hôpital éclate en morceaux. Les mineurs affectés spéciaux sont dans le nord ou à Saint-Etienne, les non-actifs vont dans la Vienne.

L'HOPITAL ECLATE SPITTEL

A partir de ce moment-là, l'Hôpital n'existe plus, il se multiplie aux dimensions d'une guerre. L'Hôpital du Nord, l'Hôpital de Saint-Etienne, l'Hôpital dans la Vienne, et une ville qui s'appelle Spittel, rues vides, no man's land. Les habitants de l'Hôpital, eux non plus, n'existent plus, ils sont des matricules de régiments, ils sont des catégories, des professions qu'on mène en wagon à bestiaux à travers la France entière.

L'Hôpital éclaté. A l'Hôpital-Saint-Etienne, on travaille à la mine dans des conditions épouvantables. Le 18 octobre il y a une catastrophe minière ; un coup de grisou, les morts sont alignés dans la salle de douche. Que pense un enfant de l'Hôpital réfugié à Saint-Etienne quand on lui annonce la catastrophe et qu'il croit que son père n'est pas remonté ?

L'Hôpital éclaté. A l'Hôpital dans la Vienne - Chasseneuil, Lussignan, on essaie de reconstituer l'Hôpital, il y a une mairie, un curé, des instituteurs. Le château, les rues, une rivière. Mais la reconstitution ne colle pas. Malgré les fêtes, Les cérémonies religieuses, le travail dans la forêt, malgré les enfants, le travail dans les champs on rêve à l'Hôpital, à sa maison, sa ville, son travail.

L'Hôpital éclaté. A l'Hôpital - Spittel, dans le no man's land, les gardes frontaliers patrouillent dans les rues vides. Les chiens se sont mis en bandes, par 10 ou 15. En meute, ils attaquent les porcs ou les chèvres qui errent entre les maisons. C'est la jungle. Les chèvres courent après les camions pour qu'on les trait, les vaches ne donnent plus de lait. Un chien, à lui tout seul, a égorgé 20 poules. Quand on veut l'abattre, il se dresse contre les soldats.

LE RETOUR

En retournant à l'Hôpital après l'exode, il fallait se déclarer à la mairie. La famille est à la maison sans rien, sans

électricité, sans eau. Une heure passe, deux heures, puis quatre. Le père ne rentre pas. La nuit, on dort peu, le père ne rentre pas. Le lendemain matin, le fils-12 ans-va à la mairie. On lui apprend que le père a été emmené à Sarrebruck. «Qu'est-ce qu'on va devenir?». A midi, on frappe. Le père entouré de la Gestapo arrive. Ils disent : «mettez tout ce que vous avez sur la table». Ce n'était pas grand chose : le croûton de pain, quelques habits. On met les habits les uns sur les autres : *Ahr wird ausgewlesen - Deutschfeindlich gesind* - expulsé vers la France. *Allez schnell, raus*. Une demi-heure après, direction Metz en voiture.

Le fils voulait prendre le chien. Mais le policier dit : «pas question, *der versaut uns alles*» - 40 ans après, il se rappellera : «j'ai pleuré pour le chien».

LIBERATION

Enfin, du 4 au 6 décembre 1944, c'est la libération par les Américains. Depuis longtemps on préparait les drappeaux, on les cachait sous le lit.

Comme dit H. : «Les Américains vous auraient donné leur Jeep pour un litre de schnaps».

C'était l'époque un peu folle où les bistrotts faisaient des affaires d'or. 75 litres de schnaps dans une seule soirée yougoslave. C'est l'époque du retour de ceux qui disent non, mais peu de vengeance exercée ; un de ceux qui avaient dénoncé à les côtes cassées. L'ancien maire est en prison à Sarrebruck, quelques coups échangés, peu de choses en somme...

Mais est-ce la réconciliation de ceux qui disent oui et de ceux qui disent non ? Est-ce l'oubli ou simplement que l'évolution a été trop rapide en 30 ou 40 ans comme dit un habitant : «on est dépassé». Dans le temps, dit-il, je connaissais 200 chansons populaires, avant, on chantait, maintenant on écoute.

Est-ce l'histoire de l'Hôpital ? Des monuments, quelques souvenirs. Pendant une guerre on a écouté. Et la chanson de l'Hôpital s'est arrêtée. Des associations sont mortes, un quartier s'est créé, des mines se sont fermées. En 1944, une époque s'est terminée. Le chant, les chants de l'Hôpital, Spittel, sont-ils définitivement enterrés, peuvent-ils reprendre ces chants, peut-on à nouveau chanter... et dire non ?



DIE GRENZE

*Eine oder mehrere Grenzen
hat jedes Land
Anderfalls die Schmuglerei
würde nehmen überhand
Und so ist es auch in l'Hôpital
der Kohlenstadt
Die die Deutsche Grenze als Nachbar hat
Grenzsteine zeigen
die Deutsche Grenze an
So das man nicht ohne weiteres über
die Grenze gehen kann
Mein Haus steht zehn Meter von
einem Grenzstein entfernt*

*Aber was hatt mich dieser Stein
nicht schon alles gelernt.*

*Aber was hat diese Grenze
nicht schon alles gesehen
Sie sah die Deutschen kommen
und auch wieder gehen
Achtzehnhundertsiebzig wurde
die Grenze verschoben
Weil die Deutschen die Festung Metz
ausgehoben
Über vierzig Jahre war die Grenze
von Spittel fort
Denn sie schlangelte sich weit
von unserem Ort.*

* **LA DROLE DE GUERRE** *

(REPERCUSSIONS DANS LA VIENNE)

SEPTEMBRE 1939 : les habitants de la Moselle se replient dans
le Département de la Vienne

- Le Centre d'accueil poitevin...
- Robert Schuman, chef de file des Réfugiés Lorrains
- Chaque commune de la Vienne reçoit des Mosellans.
- Noël 1939 dans la Vienne (à LUSIGNAN)

-- o O\O o --

C'était la première fois que le département de la Vienne devait loger et nourrir 40.000 personnes repliées. Les hommes mobilisables de la Vienne étaient sur le front.

Brusquement, dans chaque commune, deux populations fort différentes se rencontraient :

- . Les Mosellans étaient originaires d'un département industriel ; la principale activité des Poitevins restait l'Agriculture.

- . Les langues étaient variées (dialecte lorrain, patois des campagnes poitevines, mais aussi polonais, tchèques etc...(le pays minier de Lorraine avait des travailleurs venus d'Europe Centrale).

- . Traditions, coutumes, habitudes différentes chez les adultes et les enfants.

Outre les conséquences économiques, il est possible de retrouver les répercussions diverses en interrogeant les personnes qui ont vécu cette époque, en consultant les registres, les archives à la Mairie et la presse régionale (naissances, mariages, décès -fêtes et manifestations en l'honneur des Mosellans -résultats sportifs - vie scolaire...)

Chaque commune a fait des efforts en faveur des Mosellans repliés (comités d'accueil, hébergement, distribution de charbon, de denrées alimentaires)

Les Spitellois, quant à eux, ont trouvé accueil dans les Communes de CELLE-L'EVESCAUT, CLOUE, COULOMBIERS, CURZAY, JAZNEUIL, LUSIGNAN, ROUILLE, SANXAY

1939

A

Disons tout de suite que cette petite fête fut en tous points réussie et nos petits évacués ont retrouvé les coutumes et les traditions de leur belle Lorraine auxquelles ils sont si attachés et particulièrement à cette fête de Noël.

Dès 14 heures, les bancs étaient garnis d'enfants plus de 600 écoliers et écolières lorrains et mélusins étaient groupés devant deux majestueux sapins magnifiquement décorés où scintillaient étoiles argentées et guirlandes garnies de brillants aux mille couleurs.

C'est aux accents de "La Marseillais" chantée par les élèves de L'HOPITAL (Moselle) et de LUSIGNAN que M. MOULONGUET, Préfet de la Vienne, assisté de M. PORTE, Secrétaire général, de M. SCHUMAN et M. WILTZER, députés de la Moselle et de M. FORCEVILLE, Inspecteur primaire de METZ font leur entrée dans la salle où nous avons également remarqué M. QUINTARD, Vice-Président du Conseil Général, M. AZAMBRE, Maire de L'HOPITAL, M. AUMONIER, Maire de LUSIGNAN, assisté de MM PEROCHON et BOUCHET, conseillers municipaux, Madame la Supérieure des Soeurs de Saint-Paul de L'Hôpital, Soeur SCHERER et Madame la Supérieure des Soeurs de la Sagesse de Lusignan, Mr le Curé DOYEN de Lusignan, M. WOHLFAHRT, pasteur de L'HOPITAL et M. STAHL, pasteur de LUSIGNAN, MM COUILLAUD, DEMEZIC et ANGEVIN du Comité d'Accueil des évacués, MM FESTOR, secrétaire de Mairie de L'HOPITAL et CORNAY, secrétaire de Mairie de LUSIGNAN et diverses personnalités.

Après "La Marseillaise", une gentille Lorraine, Mlle LUXEMBOURG, dit, avec une diction parfaite, un aimable compliment.

Un chœur "Mon beau sapin", par les élèves de l'école de Filles de L'HOPITAL y succéda et montra les voix claires de nos petites Lorraines auquel suivit un superbe chant "Le drapeau" par un groupe de jeunes Lorrains. Les petites Mélusines de l'école de Filles de LUSIGNAN prirent alors place sur la scène et exécutèrent un beau chant "Petit Noël".

Un chœur "Sous le beau ciel de la Judée" par les garçons de l'école de L'Hôpital nous fit entendre les voix fortes de gars de la Moselle, puis les jeunes filles de l'école publique de Lusignan interprétèrent "Noël d'Espoir" qu'elles exécutèrent brillamment.

Une gracieuse fillette mosellane , Mlle Irène COTTAIS remercia les personnalités présentes et récita le beau poème que voici,qui avait été composé par Mlle Berthe MASSFELDER, Directrice de l'Ecole de L'HOPITAL :

Voici Noël cet heureux temps
De souvenirs et d'espérance!
L'arbre de Noël est plein d'éclat
Et sur ses branches ses lumières
dansent.

Est-ce vraiment Noël ?
Mon coeur tressaille-t-il
de joie
Non :car ton enfant, ma chère
Moselle
Est loin de toi.

Je vois tes monts. je vois tes plaines
Tristes ô mon pays natal
Elle est blessée, ma chère
Lorraine
Meurtre par des obus, des balles

Je vois ma maison paternelle
Les fenêtres noires, les portes
ouvertes:
Une solitaire sentinelle
Veille peut-être dans ses pièces
désertes.

Je vois ces hameaux délaissés
Bondés de troupes et de canons
Mon pauvre pays menacé
De redoutables avions

De mes deux mains te protéger
Et te couvrir de ma poitrine
Je l'aurais mille fois préféré
A l'abri de l'exil

Prends ce baiser sol sacré
Front glorieux de la France
Rêve en ce jour de lauriers
Rêve de Noël, de triomphe.

Et toi, Vienne hospitalière
Accepte de la Moselle sa
gratitude
Tu voulais bien comme une
mère,
Nous faire oublier peines,
lassitude.

Merci aux gens de Lusignan
Qui ont bien voulu partager
Avec nous les Mosellans
Leurs toits et leurs foyers

Merci à ceux qui, pensant à nous
Ont préparé cette fête de Noël
Nous offrant bonbons et
joujoux
En cette heure solennelle

Merci Messieurs de Poitiers
Vous avez bien voulu venir
en ce lieu
Votre présence nous a hono:
rés
Elle nous a rendus plus
joyeux

Noël! Noël! fête d'espérance
Remplis les coeurs de paix!
Heureux Noël à toute la
France !
A l'Univers entier !

De mignonnes Lorraines en costumes du pays clôturèrent cette petite fête par la belle "Marche Lorraine". Tous ces chants et compliments furent couverts de bravos par tous les auditeurs: il était même regrettable que la salle, quoique grande, fut encore trop exigüe pour y recevoir les nombreuses personnes venue assister à cette petite fête de famille.

Le moment tant attendu des enfant était arrivé, la distribution des colis de Noël. C'est les yeux pétillants, le sourire aux lèvres que chaque enfant reçut des membres du Comité les petits cadeaux. Chaque colis contenait 1 jouet, 2 pelotes de laine, 1 paquet de bonbons, 1 sachet de gâteaux, 1 sucette.

OUI, CE FUT UNE DROLE DE GUERRE.....



1939/1940

De l'Hôpital à Laignan
et retour
Tel que je l'ai en mémoire.

Le 1^{er} Septembre 1989
Cinquantième de notre exode,
Pour ceux qui l'ont vécu
Et tous ceux qui ne l'ont pas connu.
Par Agnès Trisch, épouse Dolig,
membre de l'Amicale "Les Amis de la Tréne".

2

Ainsi qu'aux poules, pigeons et lapins
Pour subsister bien des lendemains.
Encore un dernier coup d'œil:
On allait oublier le réveil!
Portes et volets sont bien fermés,
La charrette à bras est bien haut chargée,
La longue marche va pouvoir commencer.

Je ne me souviens pas de tout,
Mais tant de choses restent en nous!
Un long cortège avance, sans dire mot,
À pied, avec landau, poussette, ou à vélo,
Un char à vaches pour les plus heureux;
Puis l'Hôpital se perdit à nos yeux.
Qu'on regarde en arrière ou en avant
Il n'y avait ni queue, ni commencement!
Kaman tirait la charrette, mon frère la poussette,
Je marchais avec le vélo à côté,
De temps en temps on échangeait.
Nos voisins, avec ma petite sœur, nous précédaient
Dans un char à vaches bien bâché
De temps en temps il y eut un arrêt,
Personne ne savait où on allait.

En 1989 nous fêtons
le Bicentenaire de la Révolution
Et de la Tour Eiffel le Centenaire
Avant la dernière Guerre
C'était il y a 50 ans.
Le 1^{er} Septembre exactement.
À la heures de l'après-midi
Un haut-parleur passa qui dit:
"Pour 19 heures dans la soirée
L'Hôpital devra être évacué!
Les invalides se rassembleront
À la cloche immédiatement
Pour être conduits au plus tôt
À la gare de Fortsch en auto."
Mon père aussi était parmi eux,
Quand le reverrons-nous, en quel lieu?

Tout ce qui est utile est emballé,
Couvertures, draps et oreillers,
Vaisselle, pots et à manger,
Mais seulement autant que l'on peut porter.
Aux chèvres, aux chèvres, aux cochons
On donne à manger énormément,
.../...

3

Des villages on en traversait beaucoup,
Bien obligés de tenir le coup
Dans la nuit noire et fraîche de septembre,
Nous demandant ce qui pouvait nous attendre:
Moulin d'Ambach, Longeville, Bamli,
Haute et Basse-Vigneulles, Guinglange, puis je ne
À mi-chemin il y eut un arrêt, plus
Mais pas question de s'arrêter!
L'exode suit son cours lentement,
Bientôt le jour va poindre à l'horizon.
Après 40 ou 50 km., vers 6 heures,
On nous accorde un repos réparateur:
La route est bordée de vastes prés
Dans lesquels on s'assied, sur l'herbe mouillée.
Pour dormir on n'a guère le moral,
Avoir tout quitté fait bien très mal.
Ist-ce pour quelques jours ou pour plus longtemps?
Nos animaux survivront-ils pendant ce temps?
Vers 8 heures on se mit à chercher
Les amis, les voisins, la parenté;
Les retrouver n'est pas chose facile
Parmi plus d'une dizaine de mille;
Puis nous sommes restés groupés.
.../...

Quand des camions nous ont emportés
 Vers midi jusque sous de grands préaux.
 Adieu charrettes, charrs, vaches et chevaux !
 Vers le soir, à Pont-à-Nousson,
 Nous sommes remontés en camions
 Vers les villages des alentours
 Qui nous accueillirent avec amour.
 Il n'y eut pas pour tout le monde des lits
 Mais nous avons dormi sous abri.
 Les quelques jours que nous sommes restés
 Une cantine nous distribuait à manger ;
 Gamelle à la main, on faisait la queue,
 On croyait mendier, on était malheureux.
 Nous étions à Cloriant-aux-Prés,
 D'autres dans les villages si rôtés
 Que nous parcourions avec patience
 Pour apprendre enfin, quelle chance,
 Où les invalides avaient été logés.
 Grâce au vélo que j'avais pu emporter
 Papa put revenir avec nous à Cloriant ;
 La famille était au complet maintenant.

O nouveau la ronde des camions,
 Devant une gare nous en descendions,

6

Nous avions l'air d'enfants bien sages
 Tous assis sur nos bagages,
 Éreintés par ce difficile et long trajet
 Vers l'inconnu qui nous attendait.
 La selle paroissiale, nous avait-on dit,
 Abritait déjà de nombreux amis ;
 Je les revois encore sur la paille installés
 En attendant de pouvoir être logés.
 C'est ainsi qu'en les visitant
 Ma sœur se fractura une jambe en tombant.
 À l'hôpital, où on l'a plâtrée,
 Le docteur, gentil et bien intentionné,
 A cherché lui-même à nous loger
 Chez Madame Béchon, en Fon-de-Bé.
 Cet accueil vraiment très cordial
 Nous se bien remonte le moral.
 Et comme nous manquions de lits
 Tous les voisins s'y sont mis
 Pour apporter ce qui nous manquait ;
 On nous avait déjà bien adoptés.
 Par la suite tout le voisinage
 Accepta des familles de notre village.
 Entre-temps, ceux de notre train avaient atterri
 Dans de confortables petits nids

Traînant tout notre avoir à la main,
 Cette fois-ci pour prendre le train :
 Dans un wagon de bestiaux ou de marchandises
 Nous étions 36, assis sur nos paquets et valises
 On ne pouvait pas s'allonger la nuit,
 Même pour pieds et jambes c'était trop petit.
 C'était combien de nuits, combien de jours,
 Et ayant que 2 lucarnes pour aérer ?
 Pour les besoins bien naturels
 En rose campagne on s'arrêtait,
 Mais pour cela il fallait grimper
 Par dessus pieds et bagages de nos parents.

À Paris ce fut le grand tri,
 Chacun vers son destin est parti :
 Les mineurs vers Lens ou Saint-Étienne,
 Et tous les autres dans la Vienne.
 Traversée de Paris en camions bichés,
 De longues attentes sur chaque quai,
 Toujours assis sur nos paquets
 Et vigilants de ne rien oublier.
 Encore un train, beaucoup de gares,
 Et enfin, quelques jours plus tard,
 Ce fut le grand débarquement
 Devant la gare de Lusignan.

7

De Fayenceuil et des alentours
 Pour une longue année de séjour.
 Une grande belle chambre nous abritait,
 Mais il a fallu s'habituer
 À y vivre à 5 personnes, jour et nuit,
 Avec la table, les chaises et 4 lits.
 On attendait un petit fourneau
 Et les moyens d'acheter ce qu'il faut,
 Nous mangions à la soupe populaire
 Pendant des semaines entières :
 Peut-on, comprendre ce que c'est
 Que d'avoir l'air d'aller mendier ?
 Le confort de chez nous nous manquait,
 Nous étions trop discrets pour le montrer,
 Tout le monde était si gentil avec nous
 Que nous étions étrangers pour eux après tout
 Et parlions une langue étrangère.
 Mais vu notre volonté de plaire
 On se apprivoisa nous estimer
 Et nous ne saurions jamais trop remercier
 Tous ceux qui nous ont accueilli
 Et qui sont devenus nos amis.
 Il y avait une école pour les réfugiés
 Et nos institutrices qui y enseignaient,

8

c'ôte Noire et son secrétaire,
 Et aussi une maison pour nos Chers Sœurs.
 Moi j'allais au Collège, chez M^{lle} Verdun,
 Avec les filles de Lusignan que j'aimeais bien.
 Alice, Louise et moi étions avec elles
 Pour faire notre Communion Solennelle,
 Mon cousin Chio également
 En c'ôte Dame de Lusignan.
 À la ferme d'un château nous achetions
 Du duvet d'oe pour faire des édredons.
 Nous avions même loué un petit terrain
 Dont nous avions fait un coquet jardin.
 Un jour des avions nous ont attaqué,
 La nuit suivante nous dormions dans la forêt.
 Les Allemands avaient érigé un camp,
 Mais qui était dans ces baraquements ?
 Il y aurait tant à raconter,
 Sans tout ce que j'en oublie !

Mais toute chose a une fin,
 Avions-nous décidé pour notre bien ?
 Il n'y avait pas d'autre solution
 Il fallait retourner à la maison,
 Où nous étions fleuriste-jardinier,
 C'ôte gagne-pain, bon gré, mal gré. ... /...

Mais de ceux d'il y a 50 ans
 Nous ne sommes plus que peu maintenant.
 Pourtant dans nos souvenirs ils restent présents,
 Tous nos chers disparus d'antan.

Des souvenirs que je voulais exprimer
 pour ce 1^{er} Septembre 1989, cinquantième
 anniversaire de notre douloureux exode.

Agnès Dohy-Frisch

9

Le 13 Septembre 40 était le jour
 Truc à nous tous pour le retour.
 Le voyage, mieux organisé
 Plus court que pour l'aller.
 Et quand nous sommes revenus
 Dans nos maisons presque toutes nues,
 Uniquement jonchés de débris,
 Nous savons que nous avions tout perdu :
 Nos biens, nos droits, notre Patrie !
 De la France une frontière nous séparait
 Qui il était impossible de traverser.
 Grâce à ce que nous avions acheté
 Dans la Tréme, la vie a recommencé,
 Un nouveau sans éti et sans sommiers,
 Pas de magasin, plus d'eau courante ni d'électricité.
 Ce fut à nouveau le souper populaire
 Et pour nous le début de la vraie guerre.

Aujourd'hui toute amertume est oubliée.
 Si mes pensées vont vers le passé,
 Je suis fière de notre amitié retrouvée
 Avec tous ceux que j'ai connus et aimés
 Du temps où nous étions réfugiés.

LE RAGONDIN

Vous l'avez certainement déjà rencontré en vous promenant le long des rivières, des lacs ou des marais. Bien qu'il préfère voyager la nuit pour se procurer les ressources nutritives dont il a besoin, le ragondin nage en plein jour, en surface des eaux paisibles. Il pratique tout aussi bien la plongée lorsqu'il est dérangé par des visiteurs. Surpris nous-mêmes nous avons bien l'impression alors, d'avoir vu de nos propres yeux, la plus grosse carpe du pays.

MAIS QUI EST-IL DONC ?

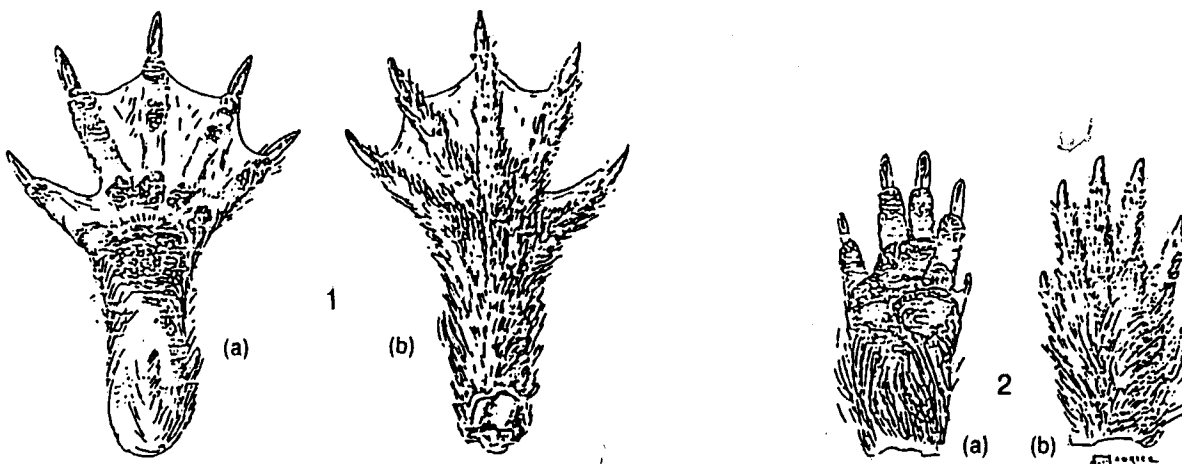
Ce mammifère appartient à l'ordre des rongeurs et s'apparente au cobaye, et non pas au rat, comme beaucoup le prétendent. Il est toutefois vrai qu'il présente des similitudes morphologiques avec ces cousins.

Cette morphologie lui assure une parfaite harmonie avec le milieu dans lequel il vit. C'est ainsi que ses oreilles, ses yeux et ses narines placés sur le dessus de la tête, sont émergés lorsque l'animal nage.

Ses narines constituent des valvules empêchant l'eau de pénétrer, et ses lèvres peuvent fermer la cavité buccale en arrière des incisives, pendant qu'il coupe la végétation immergée.

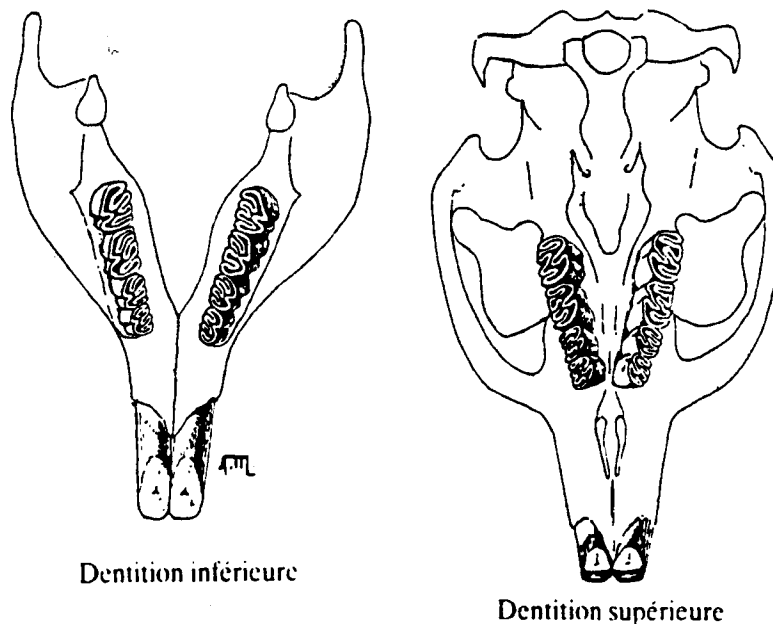
Les pattes postérieures sont palmées, alors que les pattes antérieures, dotées de fortes griffes, permettent le creusement des terriers (fig. 1 et 2).

MORPHOLOGIE ET ANATOMIE



1 - Patte postérieure droite (16 cm.)
(a) Vue de dessous
(b) Vue de dessus

2 - Patte antérieure droite (7,5 cm.)
(a) Vue de dessous
(b) Vue de dessus



Dentition inférieure

Dentition supérieure

Autre élément important, la femelle qui met bas entre 2 et 9 jeunes par portée, une ou deux fois par an, possède quatre paires de mamelles placées haut sur le flanc pour permettre d'allaiter ses petits dans l'eau.

Du point de vue alimentaire, le ragondin est un gros mangeur, strictement herbivore. Il ingère quotidiennement 1/4 de son poids (6 à 10 kgs) en végétaux frais, mais gaspille la moitié des plantes qu'il a coupées.

L'ANIMAL NUISIBLE

Originnaire d'Amérique du Sud, l'espèce fut importée en France pour la pelleterie à la fin du siècle dernier, mais suite aux récessions économiques précédant les deux guerres mondiales, de nombreux individus furent lâchés dans la nature et colonisèrent rapidement tous les milieux aquatiques.

Depuis, leur prolifération les rend responsables d'importants dégâts causés aux cultures.

Ils affaiblissent également les berges des fossés et des rivières en creusant des terriers.

Cependant, la nuisibilité de cet animal est surtout fonction de l'importance économique que chaque pays lui accorde. Entre autre, les ragondins représentent une richesse pour les USA et l'URSS.

En France, le ragondin a été classé parmi les animaux nuisibles depuis juin 1979.

Depuis, la régulation des populations est assurée par des piégeurs agréés. Ils ont à leur disposition trois types de lutte :

- le piégeage étant le plus écologique,
- le piège à mâchoires,
- l'appât empoisonné le plus répandu, mais également celui posant le plus de problèmes sur la chaîne naturelle et l'environnement.

Nous avons sur la commune de Jazeneuil, plusieurs piégeurs de nuisibles, mais Monsieur Robert BRUNETEAU est devenu pratiquement un spécialiste du ragondin.

Après plusieurs années de pratique et une connaissance parfaite de la nature locale, Monsieur BRUNETEAU contribue à maintenir une population raisonnable de l'espèce.



Si le coeur vous en dit, vous pouvez vous mettre en relation avec Monsieur BRUNETEAU pour qu'il vous cède un ragondin. Vous pourrez ainsi en apprécier la chair et la fourrure.

L'ANIMAL D'ELEVAGE

Ce sont pour ces deux raisons que des fermes d'élevage de ragondins voient le jour, le long des cours d'eau.

Non loin de notre commune, une ferme de ce type est exploitée par Monsieur et Madame GRUAND où 1700 ragondins y sont élevés depuis 1983, en semi-liberté. Vous pouvez visiter cet élevage au lieu-dit "Chaboureuil", commune de Salles dans les Deux-Sèvres.

L'animal prend alors le nom de Myocastor Nutria qui présente l'avantage d'avoir une consonnance plus scientifique et commerciale.

La fourrure brune comporte sous la jarre grossière (poils longs et raides) une bourre serrée et fine, très isolante, qui empêche l'eau de pénétrer.

La chair également très fine s'apparente à celle du lapin, et se cuisine de la même manière. Vous trouverez à cet effet, une recette du "Pâté de la Vonne" qui semble bien appétissante.

Alors à vos batteries et faites nous connaître vos appréciations.

LE PATE DE LA VONNE

Pâté de ragondin ou lapin d'eau : Une recette parmi d'autres...



- Demander à notre piégeur municipal, Monsieur BRUNETEAU Robert, de vous fournir un charmant ragondin des bords de la Vonne.

- Le dépiauter comme un lapin.

- Faire selon son goût, mariner ou non la viande dans une marinade crue pendant quelques heures (Marinade : vin blanc, échalottes, vinaigre, huile, girofle, laurier, ail, thym, sel, poivre).

- Puis pour : 2 kg de viande de ragondin, prendre :
0, 500 g de jambon
3 kg de gorgerre
2 kg de lard,

- Couper la viande en morceaux et la passer à la machine à hâcher (grille moyenne)

- Deux boîtes de poivre vert (facultatif),

- épices rabelais, 4 épices, sel, poivre (selon goût),

- 1/2 litre de gelée Maggi

- 1 verre d'eau de vie ou cognac,

- 2 verres de vin blanc,

- Vérifier l'assaisonnement.

- Faire cuire 10 mn environ avant de mettre en bocaux, puis faire stériliser environ 3 H.

A déguster avec une bonne bouteille de vin rouge et des amis et... si vous préférez, vous pouvez leur annoncer seulement au dessert le nom du délicieux animal qui vient de les régaler. Ce sera une bonne surprise...



Bon appétit !

Bibliographie : La Recherche (Ragondin)

(1) : L.M. Gosling, Trans. Norfolk Norwich Nats. Soc., 23, 49, 1974

(2) : A. Abbas, Acta Oecol. Oecol. Appl., 9, 173, 1988

(3) : L.M. Gosling, in The Handbook of British mammals, G.B. Corbet et H.N. Southern (eds), Blackwell Scientific, 1977, p. 256.

LE MOT DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

56 élèves ont fréquenté l'Ecole Publique de Jazeneuil durant le 1er trimestre de cette année scolaire.

Les changements de domicile de trois familles vont entraîner une baisse des effectifs en ce début d'année et les ramener à 50.

Espérons que de nouvelles familles viendront s'établir à Jazeneuil pour relever le nombre de nos élèves.

Rappelons que notre école dispose d'une maternelle équipée de matériels modernes dans des locaux refaits à neuf, mettant ainsi les jeunes enfants dans des conditions idéales d'épanouissement.

Le cours élémentaire bénéficie également de locaux rénovés depuis très peu de temps et le cours moyen d'une classe neuve. Une salle informatique et un plateau scolaire viennent compléter les structures fondamentales pour donner aux enfants des meilleures conditions de travail.

- LES EFFECTIFS -

* Classe maternelle de Madame GAULT

24 enfants (dont 9 en section enfantine qui vont également chez M. BEAUBEAU pour certaines matières).

* Classe de Monsieur BEAUBEAU

CP : 9 élèves
CE1 : 6 élèves

* Classe de Monsieur BRANGER

CE2 : 5 élèves
CM1 : 4 élèves
CM2 : 8 élèves

- ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION -

Président : M. BILLEROT Thierry
Secrétaire : Mme VEZIEN Héliette
Secrétaire Adjointe : Mme FRUCHARD Michèle
Trésorière : Mme BILLEROT Maryse
Trésorier Adjoint : M. BEAULIEU Dominique
Membres C.A. : Mmes DUGLEUX Liliane,
FELIX Monique

- COMITE DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET PUBLIC (R.S.P.) -

Monsieur le Maire, le Président, la Trésorière, Mmes BALOGE Guilaine, DELAVault Martine, DUGLEUX Liliane, VIAUD Brigitte.

Membre consultatif : Melle PUAULT Béatrice (cantinière).

Prix des repas : Maternelle : 9 F
 : Primaire : 12 F
 : Adultes : 24 F

- REALISATIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE 89 - 90 -

. **Voyage de fin d'année** : une journée bien remplie à Mervent.

. **14 Juillet** : Organisation du concours de boules,

. **18 Novembre** : Soirée choucroute avec orchestre. Cette soirée qui a rassemblé plus de 100 personnes a été un succès.

. **17 Décembre** : Arbre de Noël des Enfants. Dessin animé, danses, chants et Père Noël étaient au rendez-vous pour la joie des petits et des grands.

. **13 Janvier** : Rendez-vous annuel avec le théâtre populaire pictave qui nous présente cette année : "Quand épousez-vous ma femme" de J.B. LUC et de J.P. CONTY.

Et au mois de **Juin**, le voyage dont la

destination nous est encore inconnue, clôturera l'année scolaire.

Voilà donc, en quelques mots, le résumé de nos manifestations, où l'Association des Parents d'Elèves vous réserve toujours le meilleur accueil.

**Le Président,
Thierry BILLEROT**

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES**

Présidents d'Honneur : Rémy VIERFOND
Joseph PASQUIER
Régine PAPET

Président : Patrice DESVIGNE

Vice-Présidents : Robert ENARD
Jean-Pierre HUT

Secrétaire : Marthe BEAUCHAMP

Secrétaires Adjoints : Marie-Christine SIROT
Jean-Jacques VIAUD

Trésorière : Marie-Christine ROUX

Trésorier Adjoint : Hubert DELAVAUULT

Commissaire aux Comptes : Jean GAILLARD

Membres : Daniel JOUNEAU
Liliane DUGLEUX

L'année 1989 a été marquée par une bonne activité de l'Association, avec une soirée dansante, l'assemblée générale suivie d'un buffet campagnard, et la journée pique-nique qui a bénéficié du beau temps et d'une bonne ambiance sur les bords de la Vonne.

L'activité de l'Association représente un aspect important de son dynamisme. Elle permet de sensibiliser les personnes qui se sentent concernées par le don du sang et de se faire connaître.

Un dictionnaire de la Transfusion a d'ailleurs été déposé à la Bibliothèque de la commune et est à la disposition de tous ceux qui souhaitent le consulter.

L'évolution du rôle de l'Association dans une commune apparaît effectivement dans les résultats obtenus lors des collectes. Ces résultats sont à la baisse. Ce problème sera certainement exposé lors du prochain congrès des amicales de la Vienne du 17 mars 1990, et permettra de

comparer les résultats des diverses amicales ou associations. Comme je l'ai déjà écrit, le problème essentiel du sang total concerne le risque de transmission du sida. Le Centre de Transfusion sanguine devient aussi de plus en plus exigeant sur la "qualité" du sang prélevé. Ce sang prélevé n'est pas une saignée comme il s'en pratiquait autrefois, mais bien une recherche d'un "médicament" fiable et sûr.

C'est pourquoi l'objectif du Centre de Transfusion est de laisser la priorité aux prélèvements fractionnés du sang : soit le plasma, soit les globules rouges, soit les blancs, soit une des fractions des protéines du plasma... en augmentant également les tests de contrôle de cette fraction.

Le Centre de Transfusion de Poitiers vient de s'informatiser et peut donc faire appel à tout moment à un ou plusieurs donneurs potentiels pour un groupe sanguin donné. Bientôt, il pourra le faire pour les donneurs tissulaires et de moëlle osseuse. Il peut donc court-circuiter une Association, mais le résultat de cette action va dans le même sens que celle de l'Association : l'intérêt du malade pris en charge dans un service hospitalier ou chirurgical. Ce qui compte finalement, ce n'est pas tant l'addition des donneurs venus pour une collecte dans un secteur donné, que le potentiel de bénévolat et de dévouement disponible pour le Centre.

Cependant, les responsables de l'Association doivent remplir leur mission de propagande, d'information et de disponibilité qu'ils se sont donnée auprès de toutes les personnes qui le souhaitent. Et c'est dans ce sens que doit s'entendre le rôle de toutes les Associations de Donneurs de Sang.

L'Association organise plusieurs soirées en 1990 :

- Le 17 Février, à Jazeneuil, soirée dansante,
- Le 31 Mars : Assemblée Générale débutant vers 19 H 45, suivie d'un buffet campagnard. Cette soirée devrait permettre une information sur l'hypnose, et intéresser les spectateurs.

* * * * *

Vaccinations gratuites annuelles
les derniers mardis d'Avril, Mai et Juin
1990 :

- 24 Avril
 - 29 Mai
 - 26 Juin
- } à Jazeneuil et à Curzay

Le Président,
Patrice DESVIGNES

H I S T R A

L'Association "Histra" a tenu son
assemblée générale réunissant plus d'une
soixantaine de personnes, le 27 Octobre
1989 à la salle des fêtes de Jazeneuil.

Après avoir entendu le bilan moral
et financier de l'année 1989, qui s'avère
être bon, l'assemblée a été invitée à
élire les dix membres du Conseil d'Admi-
nistration, sur les douze qui doivent
en faire partie : deux membres continuent
normalement leur mandat selon les statuts:
Yvon FALLOURD, Annie QUITTE.

Les dix membres qui furent élus sont :

- Marie-France COTTO
- Patrice DESVIGNE
- Roland DEVANNE
- Brigitte DEVAUX
- Jean FRUCHARD
- Liliane FRUCHARD
- Jacky GAULT
- Jean MORISSON
- Martine HEBRAN-PICHON
- Monique de CLERCQ

Quinze jours après, le Conseil s'est
réuni pour élire le bureau :

Présidente : Monique de CLERCQ
Vice-Président : Jacky GAULT
Trésorier : Jean FRUCHARD
Vice-Trésorier : Yvon FALLOURD
Secrétaire : Marie-France COTTO
Vice-Secrétaire : Brigitte DEVAUX
Commissaire aux
Comptes : Rémy VIERFOND
Suppléante : Geneviève FALLOURD

Après quoi, Histra 89-90 pouvait
se mettre en route.

La prochaine fête, les sept ans
d'Histra, a été fixée les **12 et 13 Mai**
1990.

Histra maintient les objectifs qui
l'ont fait naître :

- . Etre une fête qui fait revivre
l'histoire et la tradition de notre
région,
- . Etre une fête "Intergénération"
qui facilite les contacts entre
les anciens et les jeunes, et per-
mette la transmission d'un certain
savoir,
- . Etre la fête de notre village,
où tous les Jazeneuillais ont ainsi
l'occasion de se connaître et de
s'apprécier.

Cet objectif-là nous tient à coeur.
Histra c'est votre fête, chacun y a sa
place réservée. Plus nous serons nombreux
plus la tâche de chacun sera simplifiée,
plus ce sera la fête pour tous.

- NOS SOUHAITS ?

- . Que les jeunes trouvent leur place
dans cette fête,
- . Que cette fête en gardant ses ob-
jectifs offre des attraits renouvelés.

**- ACTIVITES PRINCIPALES DU PROGRAMME EN
COURS**

. Dîner le samedi soir, au cours
duquel se dérouleront des animations lo-
cales suivies d'un bal avec orchestre
(le tout garanti 3 étoiles...);

. Dimanche, animation de rues dans
l'après-midi, et spectacles de ballets,
par une troupe extérieure très réputée.

Expositions, activités artisanales,
stands divers et bien sûr, l'oblitération
temporaire.

Mais en attendant... apprenez à faire
des fagots et à parler patois... on ne
sait jamais, cela peut servir un jour...
Affaire à suivre...

La Présidente,
Monique DE CLERCQ

MOTO-CLUB JAZENEUILLAIS

Pour la saison 89, le Moto Club Jazeneuillais a récolté un titre de champion du Monde par son pilote Laurent AUBUGEAU qui a obtenu son titre sur le circuit du Castelet près de Marseille en atteignant la vitesse de 247 km/heure 300 sur une seule roue. En moto-cross, le pilote Kurt VERNAUDON a obtenu une 3ème place au Championnat de France 125 juniors et le pilote David BERTHONNEAU a obtenu une 4ème place au Championnat de Mob Chopp.

Pour la saison 90, on a créé une section de mob cross pour les Jeunes dont le terrain de Coulombiers est ouvert tous les dimanches de 14 H à 18 H. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au **49.53.50.79**.

Pour cette année 90, nous vous donnons rendez-vous le **1er Avril** à Coulombiers le **13 Mai** à Chaunay.

De la part du Moto Club Jazeneuillais je vous adresse tous mes voeux de réussite à toutes les associations de la commune.

**Le Président,
Jean-Yves GAULT**

OL TAIT D'AUT FE

- MOT DE NOTRE PRESIDENTE -

Selon le désir de notre président fondateur, J. FRANCOIS HORGUES,

Je souhaite et espère maintenir le lien entre toutes les personnes intéressées par nos différentes activités, et que nous pourrons continuer de travailler ensemble pour l'amélioration de l'association "OL TAIT D'AUT FE".

BIEN AMICALEMENT,

Christiane LAURIN

- PROJETS ET REALISATIONS 89-90 -

SEPTEMBRE 89 : Reprise des cours de danses folkloriques pour les enfants et les adultes.

OCTOBRE : Assemblée générale, élection du bureau, mise en place de divers projets.

NOVEMBRE : Participation des P'TITS PIRONS à un stage de danse avec des danseurs et un violoniste de la MARCHOISE DE GENCAY.

DECEMBRE : Souper annuel de l'association. ULYSSE DUBOIS est venu nous conter ses oeuvres en Poitevin.

3 FEVRIER 1990 : Veillée crêpes, nous avons retrouvé NORET et GUSTINE dans de nouveaux exploits, ainsi que tous nos danseurs.

12 - 13 MAI 90 : Participation de tous les secteurs de l'association à la fête HISTRA.

24 JUIN 90 : Feu de la ST JEAN, nous espérons un temps plus favorable et nous acceptons toutes les bonnes volontés.

Marie-France COTTO

- ORGANIGRAMME D'"OL TAIT D'AUT'FE"

- Bureau :

Présidente :	C. LAURIN	49.53.57.57
Trésorier :	J. FRUCHARD	49.53.56.27
Secrétaire :	M.F. COTTO	49.53.54.77

- Conseil d'Administration :

Christiane LAURIN
Jean FRUCHARD
M. France COTTO
Annie QUITTE
Ginette DELAVault
M. Hélène JOULIN
Gilberte CHARRON
Patrice DESVIGNE
Claude FAUCHER

- Secteurs :

Traditions culinaires : A. QUITTE
C. MORISSON

DANSES FOLKLORIQUES : G. DELAVault pour les enfants,
L. VIERFOND pour les adultes.

THEATRE POITEVIN : C. LAURIN

REDACTION DU JOURNAL : M.F. COTTO

PLANTES MEDICINALES : P. DESVIGNE

ARCHEOLOGIE : P. QUITTE

ARBORICULTURE : R. VIERFOND

B I B L I O T H E Q U E

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous, le mardi de 16 H 15 à 17 H 15.

Environ 800 livres sont à votre disposition (500 qui sont en permanence à la bibliothèque et 300 prêtés par la B.C.P renouvelés tous les 3 mois), ainsi qu'une trentaine de cassettes, livres et cassettes musicales.

Si vous aimez lire, vous informer, quel que soit votre âge, il y a un livre pour vous.

Mme BONNEAU

B C P : Bibliothèque Centrale de Prêt à Poitiers



Nouvelle Association Amis de Jazeneuil

- REDEFINITION ET RESTRUCTURATION -

L'association, comme beaucoup d'autres, est contrainte, après dix années de se remettre en cause. Condition exclusive pour assurer sa pérennité. La mouvance de la population, comme de ses leaders, modifie inexorablement les besoins ainsi

que la dynamique. Faisons avec, dans l'intérêt collectif comme celui des individus, mais restons à l'écoute de projets inédits, cohérents et réalisables ; c'est aussi notre vocation.

- LES STRUCTURES D'ACCUEIL -

- Randonnées :

Les sentiers PR que nous avons créés vont être améliorés par un entretien accru grâce à un matériel adapté. Nous comptons sur l'aide municipale car ils font partie des moyens d'appel touristique. Vous pouvez aussi nous aider lors des opérations ponctuelles que nous déclencherons et signalerons par voie d'affichage.

- Tennis :

Le plateau scolaire que nous avons aménagé en court de tennis nous crée quelques soucis. La convention tripartite avec les écoles et la municipalité que nous avons signée, nous oblige, donc oblige nos membres à un respect strict des conditions d'utilisation. Certains ne s'y gênent pas beaucoup et oublient quelquefois de retirer le filet pendant les périodes scolaires. D'autres oublient de cotiser (50 F par an !). Nous allons donc refaire la signalétique, l'information, voire une surveillance accrue. "Ne tuez pas la poule aux oeufs d'or", car qui va refaire la peinture, le filet, la tension du grillage le 17 Mars prochain ? L'Association NAAJA bien sûr ! Alors donnez lui des moyens... et le coup de main... Merci.

Les activités qui fonctionnent régulièrement sont la **gymnastique d'entretien** (resp. M. FRUCHARD) le mardi de 18 H 30 à 19 H 30, la **peinture sur soie** (resp. D. BOUGEY) le mardi à partir de 20 H ; le **ping-pong** (resp. H. BOUGEY) le vendredi à partir de 20 H 30 aux préfabriqués.

Une sortie cyclo sera organisée tous les 3ème dimanche du mois à partir de Mars. Rendez-vous dans le bourg à 8 H 45 (resp. M. BONNEAU).

- LES INTER-ACTIONS -

Nous souhaitons, comme nous l'avons toujours préconisé, des activités communes avec les autres associations pour des projets à moyen et long terme de façon à

compléter mutuellement nos spécificités dans un intérêt de cohésion locale. Rassembler nos forces associatives à Jazeneuil est désormais la seule condition pour sauver chaque association.

- LES PROJETS -

Quelques projets sont prévus pour 90 et leur réalisation sera confirmée par voie d'affichage ou de presse, citons :

- Le **17 Mars** : réfection du court de tennis (Rendez-vous 9 H)

- Les **12 et 13 Mai** : participation à HISTRA (en tant qu'individus mais avec les moyens associatifs)

- Les **2, 3 et 4 Juin** (week-end de Pentecôte) sortie annuelle à ANGLÉS SUR ANGLIN (activités proposées : randonnée pédestre, escalade, cyclo, etc...)

- Tournoi de tennis à partir du **27 Mai**,

- Le **3ème dimanche de Juin** : sortie spéciale cyclo et pique-nique,

- **15 Août** : Fête annuelle JFC/NAAJA/ACPG,

- Du **10 au 23 Septembre** : randonnée d'été au Queyras en gîtes d'étape (resp. J. MAILLET),

- **29 Septembre** : 10ème anniversaire de la NAAJA (programme à définir).

- R A P P E L -

Nous rappelons qu'il nous reste à ce jour quelques exemplaires de posters (rigides, plastifiés) de l'ancien pont de Jazeneuil. Si vous êtes intéressé, dépêchez-vous (voir Chantal BONNEAU).



JAZENEUIL FOOTBALL-CLUB

Le Jazeneuil Football-Club a été créé en 1966. Durant ces vingt-trois années d'existence, le J.F.C. a participé activement à la vie associative de la commune.

Longtemps le football a été à Jazeneuil et dans beaucoup d'autres communes, la seule activité sportive existante. Le développement d'autres formes de loisirs une baisse d'effectifs, le manque d'encadrement entraînent actuellement quelques difficultés.

A la fin de la saison 88-89, l'équipe I a terminé 10ème de sa poule de 2ème division, et l'équipe II au milieu de sa poule de 3ème division.

Pour la saison 89-90, l'effectif est de 28 seniors et juniors. Nous n'avons pas eu la possibilité de faire d'équipes de jeunes. Beaucoup de ces jeunes vont à l'école de football de Lusignan qui peut mettre plus facilement que nous des structures d'accueil à leur disposition.

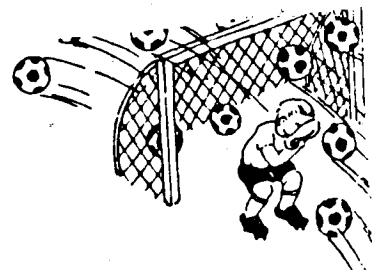
BILAN A MI-SAISON :

Equipe I : 10ème de sa poule de 2ème Division,

Equipe II : 7ème de sa poule de 3ème Division.

J'espère que, durant les années à venir, ces problèmes s'estomperont, et que le football continuera de se développer à Jazeneuil.

Le Président.



★ LE COURRIER DES LECTEURS ★

Nous serions heureux que vous puissiez nous faire part de vos réflexions, de vos suggestions, de vos critiques pour une meilleure information.

Nous vous répondrons soit directement, soit par l'intermédiaire du Bulletin Municipal.

RECOMMANDATION DU MAIRE

Pour votre sécurité, Automobilistes et Motards qui traversez notre bourg, respectez la limitation de vitesse, pensez aux piétons.

